



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلًا.

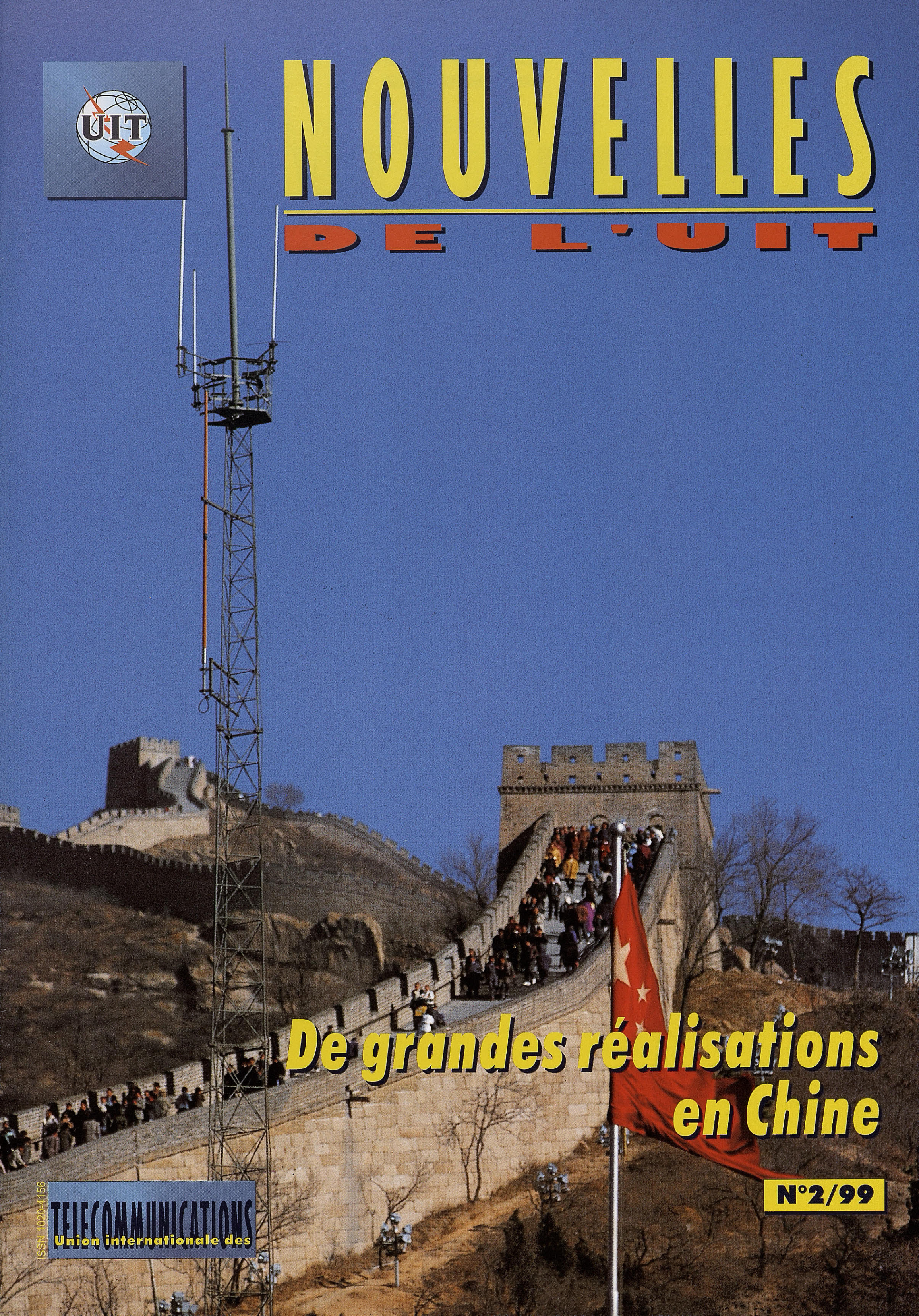
此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.



NOUVELLES

DE L'UIT

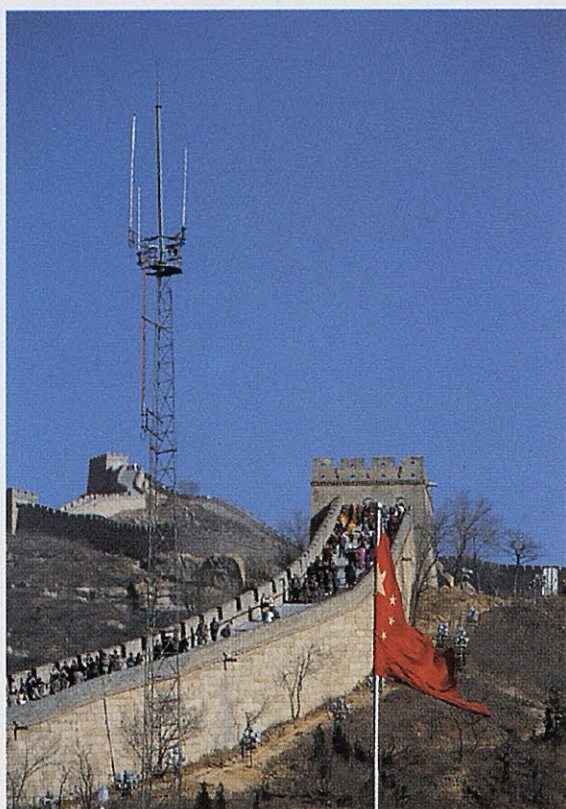


***De grandes réalisations
en Chine***

ISSN 1020-4156

TELECOMMUNICATIONS
Union internationale des

N°2/99



Couverture: La Grande Muraille de Chine à Badaling. Téléphonie mobile. Source: Lars Åström (UIT 990010)

Nouvelles de l'UIT:

ISSN 1020-4156

10 numéros par an

Rédacteur en chef par intérim:

Patricia Lusweti

Responsable de l'édition anglaise:

David Gray

Responsable de l'édition française:

Christiane Beudet

Responsable de l'édition espagnole:

Alfredo Ponce

Graphiste:

Dominique de Ferron

Secrétariat:

Caroline Marchetti

Copyright: © UIT 1999

La reproduction d'extraits de la présente publication est autorisée pour autant qu'elle s'accompagne de la mention: *Nouvelles de l'UIT.*

Rédaction:

Tél.: +41 22 730 52 34

Fax: +41 22 730 53 21

Télex: 421 000 uit ch

X.400 (TIES): S=lusweti G=patricia

P=itu A=400net C=ch

Internet: itunews@itu.int

Abonnements:

Tél.: +41 22 730 52 34

Fax: +41 22 730 53 21

Internet: caroline.marchetti@itu.int

Déni de responsabilité: les opinions exprimées sont celles des auteurs des articles et n'engagent pas l'UIT.

NOUVELLES DE L'UIT

N°2**SOMMAIRE****1999**

I EDITORIAL

- 2 A L'UIT:** Changement de direction à l'UIT en photos (p. 2) • Ruth Dreifuss, présidente de la Confédération suisse, rend hommage à Pekka Tarjanne (p. 4)
- La bourgeoisie d'honneur est conférée à Pekka et à Aino Tarjanne (p. 5) • De source officielle (p. 7)
 - Publications (p. 8)

10 INFODEVELOPPEMENT: Experts de l'UIT

11 NOUVELLES

- 15 PERSPECTIVES:** 3GPP: un nouveau projet pour développer les systèmes mobiles de troisième génération (p. 15) • Le Conseil d'INTELSAT approuve l'achat d'un nouveau satellite (p. 16) • La bataille pour la conquête du marché des petites et moyennes entreprises (PME) s'intensifie (p. 17) • Des avancées spectaculaires en Chine (p. 18) • FLAG Atlantic-1: le premier système transocéanique en câble au monde — Une liaison entre New York, Londres et Paris (p. 24)

29 AGENDA

Chers amis et chers collègues, le temps est venu de nous retrousser les manches et d'entreprendre de mettre en oeuvre les décisions de la Conférence de plénipotentiaires de Minneapolis. Le compte à rebours avant l'an 2000 a commencé et notre première priorité est de rendre les techniques de l'information et de la communication accessibles à tous. Or, pour remplir cette mission de la plus haute importance, nous devons nous appuyer sur les souhaits exprimés par les Etats Membres et par les Membres des Secteurs. Il est donc capital que nous comprenions précisément et rapidement quelles sont leurs attentes et leurs préoccupations.

Vous, qui lisez régulièrement les Nouvelles de l'UIT, connaissez parfaitement certaines de ces attentes et préoccupations. Vous connaissez aussi les projets de la nouvelle équipe dirigeante de l'Union. Il nous faut maintenant mettre nos principes à exécution et tenir nos promesses.

Je suis heureux de vous annoncer que notre équipe est maintenant constituée. Convaincus que, comme l'exprime le vieil adage, «Charité bien ordonnée commence par soi-même», nous avons pris deux mesures modestes visant à améliorer la gestion interne. Notre première action collective, juste après notre entrée en fonctions le 1^{er} février 1999, a ainsi été de décider la création du Comité des politiques et stratégies (PSC).

Le PSC a pour objet d'être un cadre dans lequel les fonctionnaires élus et le personnel supérieur pourront échanger des informations, ébaucher un projet commun et parvenir à des conclusions sur les politiques et les stratégies à suivre. Il doit aussi réfléchir aux mesures à prendre face à l'évolution de l'environnement des télécommunications. Il ne faudrait cependant pas croire que le PSC remplace le Comité de coordination, qui a un statut constitutionnel. Les fonctionnaires élus qui composent ce dernier continueront en effet à se réunir périodiquement.

Nous comptons sur cette formule pour améliorer la communication entre fonctionnaires élus et personnel supérieur et pour renforcer la coordination entre les actions du Secrétariat général et celles des trois Bureaux de l'Union (le Bureau des radiocommunications, le Bureau de la normalisation des télécommunications et le Bureau de développement des télécommunications). Le PSC a été mis à l'épreuve lors de notre première séance de réflexion sur la planification qui s'est tenue les 3 et 4 février 1999 et au cours de laquelle nous avons examiné des questions clés et entrepris de planifier ce qui sera la première session ordinaire du Conseil élu par la Conférence de plénipotentiaires de Minneapolis. Cette session, qui se tiendra à Genève du 14 au 25 juin 1999, est évidemment très attendue et aura un ordre du jour très chargé.

Cette séance de réflexion constitue une première étape décisive dans la préparation des travaux du Conseil par la nouvelle équipe, sur la base d'initiatives précises approuvées à Minneapolis. Citons la mise en oeuvre des droits à acquitter pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite, l'examen et l'amélioration de la gestion, du fonctionnement et de la structure de l'UIT, le rôle du secteur privé, l'intégration du principe d'égalité des sexes dans les travaux de l'UIT, la suppression progressive des limites provisoires à l'utilisation des langues officielles et de travail de l'Union et le renforcement de la présence régionale.

Parmi ces initiatives, certaines demandent des ressources supplémentaires. Pourtant, toutes les activités, nouvelles ou en cours, doivent d'une manière ou d'une autre être réalisées dans les limites des ressources existantes. Nous examinons les moyens d'y parvenir sans dépasser le plafond de dépenses de 333,2 millions CHF fixé par la conférence pour le budget biennal 2000-2001.

Nous nous sommes engagés à la plus grande transparence dans notre gestion des affaires de l'UIT. Le personnel a donc immédiatement été informé, par le biais du bulletin d'information interne Actualuit, de toutes ces décisions et des résultats de la séance de réflexion. L'esprit d'équipe et la solidarité dont ont fait preuve les participants à la séance de réflexion sont des signes prometteurs, qui laissent espérer qu'ensemble nous pourrions réévaluer et recentrer nos activités pour être plus utiles à nos Membres, et peut-être même étendre la gamme de nos activités pour mieux servir l'humanité.

En ce qui concerne l'égalité des sexes, nous sommes heureux de célébrer la Journée internationale de la femme, pour la première fois dans l'histoire de l'UIT, le 8 mars 1999. Saisissons cette occasion pour élargir les débats de façon à y inclure des sphères de la société trop longtemps négligées.

Ouvrons-nous au monde et unissons nos efforts pour, ensemble, atteindre les objectifs qui sont ceux de l'Union.



(UIT 990011)

Yoshio Utsumi

Yoshio Utsumi

Secrétaire général

Union internationale des télécommunications

Changement de direction à l'UIT en photos



► Un «Cinq majeur»...

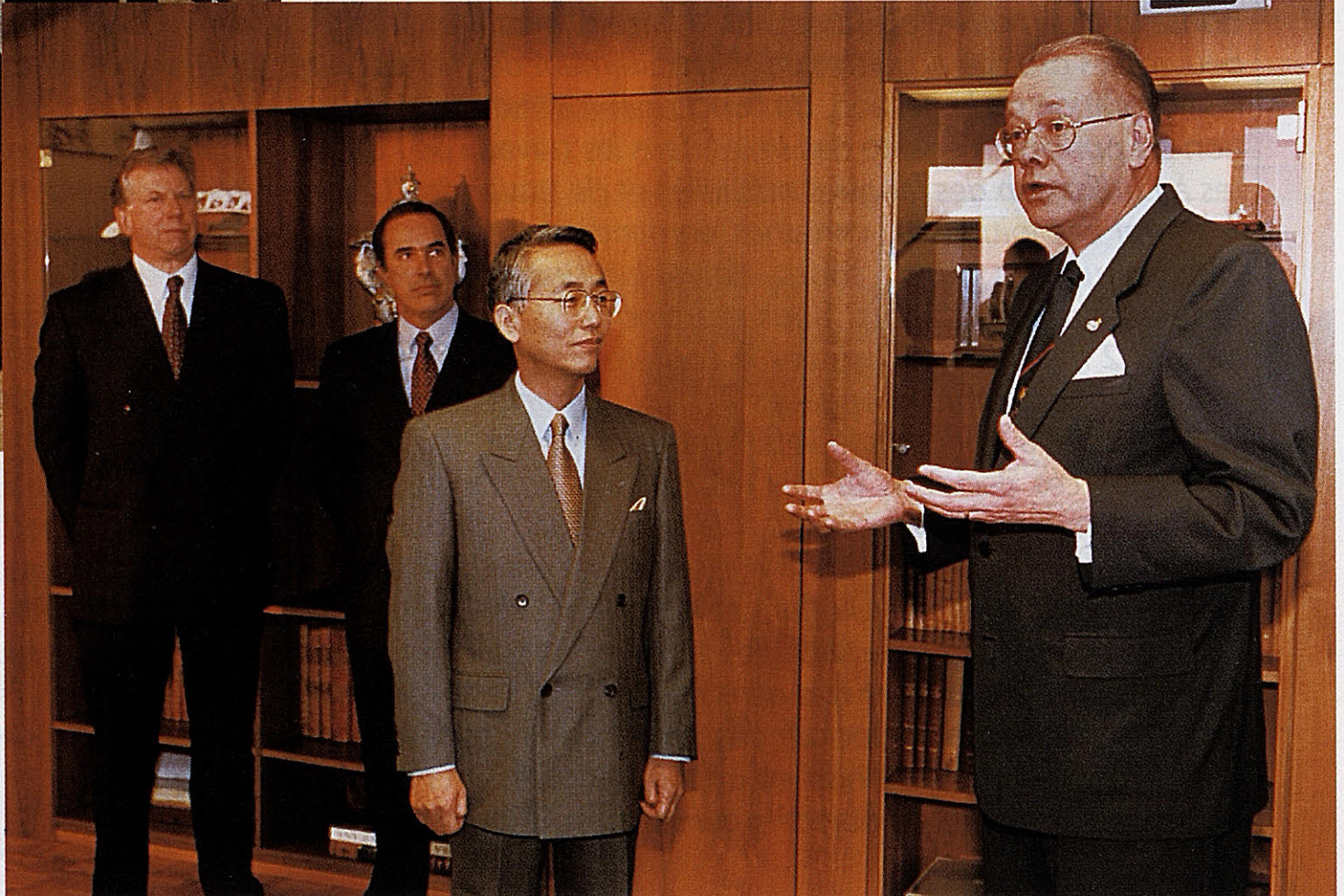


... sur le départ le 28 janvier 1999 (de gauche à droite): Theodor Irmer, Pekka Tarjanne, Henry Chasia, Robert Jones (qui reste) et Ahmed Laouyane (UIT 990003)

◀ Arrivée de Yoshio Utsumi (attaché-case en main) le 1^{er} février 1999 (UIT 990004)



► Pekka Tarjanne souhaite la bienvenue à Yoshio Utsumi dans son nouveau bureau au quatorzième étage de la Tour de l'UIT. Au second plan, Roberto Blois, nouveau vice-secrétaire général (à droite), et Don MacLean, chef de l'Unité de planification stratégique et des affaires extérieures de l'UIT (UIT 990005)



Changement de direction à l'UIT en photos



▲ La nouvelle équipe (de gauche à droite): Houlin Zhao, directeur du TSB, Robert Jones, directeur du BR, Yoshio Utsumi, secrétaire général, Hamadoun Touré, directeur du BDT, et Roberto Blois, vice-secrétaire général (UIT 990006)



▲ Henry Chasia accueille Roberto Blois dans son nouveau bureau au quatorzième étage de la Tour de l'UIT (UIT 990007)



◀ Pekka Tarjanne prend congé (UIT 990008)

Photos: A. de Ferron

Ruth Dreifuss, présidente de la Confédération suisse, rend hommage à Pekka Tarjanne

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est l'une des plus anciennes organisations internationales établies sur sol helvétique, ce qui ne préjuge en rien de sa modernité et de son dynamisme. Elle a su relever avec succès le défi de la mondialisation et de la privatisation du secteur des télécommunications.

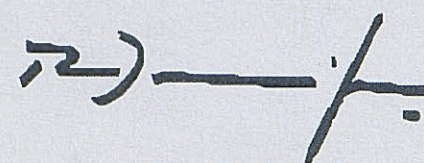
Ce succès est l'oeuvre des hommes et des femmes qui travaillent en son sein, en étroite collaboration avec les Membres du secteur public et ceux du secteur privé. Ils ont oeuvré sans relâche pour cette formidable réussite. Mais ils n'auraient pas pu le faire sans le leadership clairvoyant de Pekka Tarjanne, leur secrétaire général.

En effet, M. Tarjanne, tout au long de ses huit années de mandat, a fait preuve d'un engagement sans faille pour que l'UIT puisse garder sa place en tant que forum de référence dans le domaine des télécommunications. Il a ainsi développé une nouvelle stratégie visant à mieux intégrer le secteur privé. Mais il a su aussi resserrer, dans un souci d'équilibre, la collaboration entre l'UIT et les pays en développement. Dans ce sens, M. Tarjanne a dirigé les efforts de l'UIT vers un accès généralisé et non discriminatoire aux nouvelles technologies de l'information.

Je me réjouis que M. Tarjanne se soit admirablement bien intégré au sein de la Genève internationale et en Suisse. Il a démontré son attachement au pays hôte de l'UIT en de très nombreuses occasions, notamment en relation avec l'attribution des expositions TELECOM que Genève a l'honneur d'accueillir.

C'est avec reconnaissance et tristesse que nous prenons congé d'un grand serviteur de la famille onusienne à Genève et que nous lui souhaitons, ainsi qu'à ses proches, un avenir heureux et plein de satisfaction.

Permettez-moi d'adresser tous mes voeux de succès au successeur de M. Tarjanne, Yoshio Utsumi, qui fera entrer l'UIT dans le troisième millénaire.

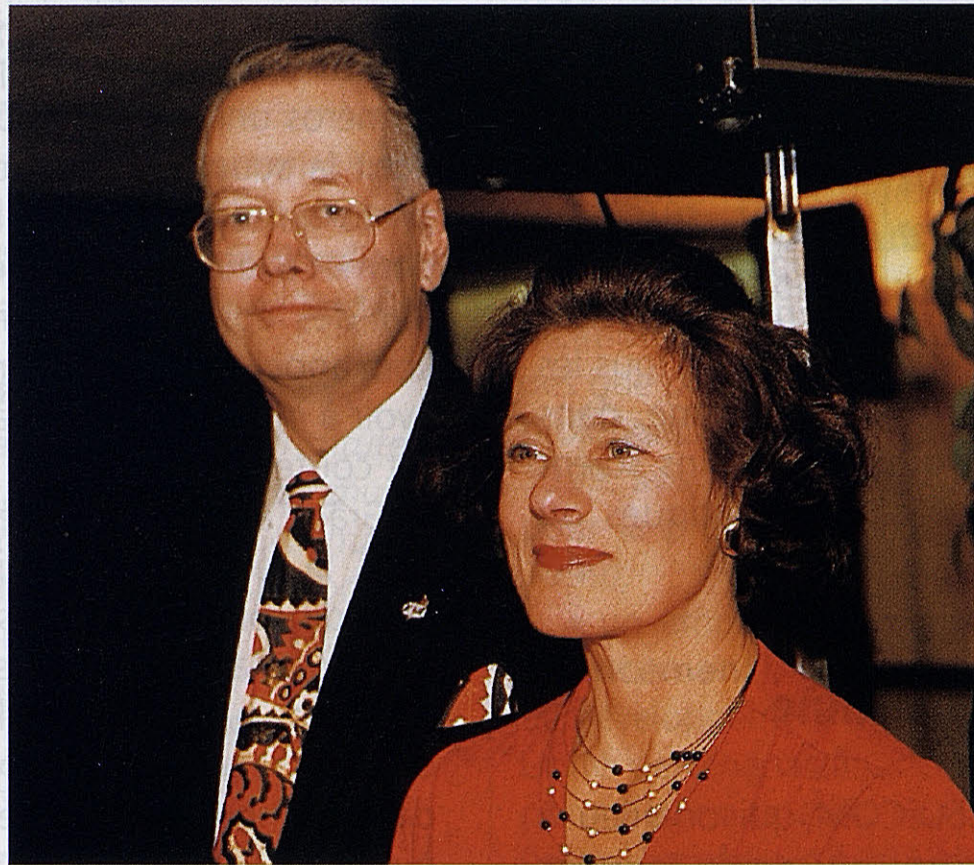


Ruth Dreifuss

La bourgeoisie d'honneur est conférée à Pekka et à Aino Tarjanne

Le Grand Conseil de la République et Canton de Genève a accordé la bourgeoisie d'honneur à Pekka Johannes Tarjanne et à son épouse, Aino, pour leur «contribution importante à la renommée de Genève sur le plan international». Cette marque d'honneur a été accordé le 17 décembre 1998 en vertu de l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise du 13 mars 1992.

Saluant les efforts de M. Tarjanne, le Grand Conseil a souligné le rôle prépondérant qui a été le sien dans l'exercice de ses fonctions de secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications depuis le 1^{er} novembre 1989. Parmi ces efforts, il a cité en particulier ceux consacrés à la mise en oeuvre et au développement de l'accès universel aux télécommunications et à l'information (un thème qui lui est si cher) et ceux déployés pour promouvoir les expositions TELECOM, dont le prestige a rejailli sur le Canton de Genève auquel il est profondément attaché.



Pekka et Aino Tarjanne

Grâce à son soutien, Genève verra l'organisation de TELECOM 99 et de TELECOM 2003. L'exposition TELECOM a, depuis ses débuts, pris une envergure extraordinaire, passant de 250 exposants et 10 000 visiteurs en 1971 à plus de

1000 exposants et 155 000 visiteurs en 1995. Ce succès entraîne des retombées économiques importantes pour Genève et contribue à la renommée de la Genève internationale.

L'UIT est la seule organisation mondiale ouverte à tous les acteurs du secteur des télécommunications, qu'il s'agisse de gouvernements, de régulateurs, d'industriels (radiodiffuseurs, exploitants, fournisseurs de services ou fabricants) ou d'utilisateurs. Elle compte actuellement 188 Etats Membres et environ 550 Membres des Secteurs, qui à eux tous représentent les secteurs public et privé de l'infocommunication.

M. Tarjanne a su développer les relations de l'UIT avec le secteur privé. Il encourage l'accès universel aux télécommunications et

Photo: A. de Ferron (UIT 930009)

à l'information et c'est sous sa direction que les Membres de l'UIT ont jeté les fondations technologiques grâce auxquelles il sera possible de réaliser l'accès universel aux télécommuni-

Grâce aux travaux préparatoires effectués à l'UIT, la téléphonie mobile et d'autres services de radiocommunications, comme la radiomessagerie, la radiodiffusion et la télévision d'abonné par satellite et les systèmes mondiaux de radiorepérage, se développent rapidement dans nombre de marchés mondiaux

cations de base, objectif fixé en 1984 par la Commission indépendante pour le développement mondial des télécommunications. M. Tarjanne souhaite un accès pour tous à un prix raisonnable. Il souhaite également que les applications existantes puissent satisfaire tous les

besoins de développement de l'homme, dans toutes leurs diversités, que ces besoins soient individuels, sociaux, culturels, politiques ou environnementaux.

L'héritage de M. Tarjanne

- Les expositions TELECOM qui ont lieu à Genève et qui connaissent un succès toujours croissant. Elles regroupent tous les quatre ans, les industries et les gouvernements du monde entier, leur permettant d'échanger leurs idées et de créer des partenariats. Elles jouent donc un rôle fondamental dans le développement mondial.

- La mise au point de techniques comme les réseaux intelligents pour les services, la hiérarchie numérique synchrone pour la transmission ou l'ATM pour la commutation large bande.

- L'établissement des bases de l'infrastructure mondiale de l'information, annoncée par le vice-président Al Gore des Etats-Unis, lors de la première Conférence mondiale de développement des télécommunications (Buenos Aires, 1994).

- La publication rapide de normes mondiales pour des applications commerciales répondant aux besoins du marché (modems à grande vitesse, normes de téléphonie par Internet, transmission audio, de données et de vidéoconférence assistée par ordinateur, ligne d'abonné numérique asymétrique (ADSL), télévision numérique et multimédia).

- La conception et l'exploitation du service de numéros universels de libre appel international, dont la souplesse répond aux besoins d'entreprises qui opèrent dans le monde entier, car il permet à leur personnel et à leurs clients d'établir des communications internationales en libre appel au moyen d'un numéro unique, sans avoir à installer des bureaux à l'étranger, ce qui est coûteux.

Grâce aux travaux préparatoires effectués à l'UIT, la téléphonie mobile et d'autres services de radiocommunications, comme la radiomessagerie, la radiodiffusion et la télévision d'abonné par satellite et les systèmes mondiaux de radiorepérage, se développent rapidement dans nombre de marchés mondiaux. Ajoutons à cela les systèmes de plus en plus sophistiqués de navigation, de sécurité aérienne et maritime, les nouveaux systèmes mobiles de transmission de données par ordinateur portable et des douzaines d'autres applications sans fil en gestation.

Par ailleurs, soucieux de réduire l'écart technologique entre les pays industrialisés et les pays en développement, un des objectifs essentiels de l'UIT, M. Tarjanne a renforcé le Bureau de développement des télécommunications (BDT), faisant ainsi preuve d'un grand humanisme. ■

De source officielle

Erratum: Constitution et Convention de l'UIT (Genève, 1992), Instruments d'amendement à la Constitution et à la Convention de l'UIT (Genève, 1992), Kyoto, 1994, Nouvelles de l'UIT, n° 9/98, page 32

Le gouvernement du **Malawi** a ratifié la Constitution et la Convention précitées ainsi que les Instruments d'amendement.

L'instrument de ratification a été déposé au Secrétariat général de l'Union le 19 octobre 1998.

ACTES FINALS DE LA CMR-97

Le gouvernement du **Canada** a ratifié les Actes précités.

NOUVEAUX MEMBRES

Secteur du développement

ICS France (Paris), Saudi Telecommunication Company (STC) (Riad), Wind Telecomunicazioni S.p.A. (Rome) et WorldSpace do Brasil (Brasília) ont été admis à participer aux travaux de ce Secteur.

Secteur de la normalisation

Airtel Móvil, S.A. (Madrid), European Institute for Research and Strategic Studies in Telecommunications GmbH (EURESCOM) (Heidelberg, Allemagne), Libertel B.V. (Maastricht, Pays-Bas), NTT Worldwide Network Corporation (Tokyo), Saudi Telecommunication Company (STC) (Riad) et Wind Telecomunicazioni S.p.A. (Rome) ont été admises à participer aux travaux de ce Secteur.

Secteur des radiocommunications

Saudi Telecommunication Company (STC) (Riad) et Wind Telecomunicazioni S.p.A. (Rome) ont été admises à participer aux travaux de ce Secteur.

Nouvelles dénominations

Koninklijke PTT Nederland N.V. (KPN) (La Haye), qui participe aux travaux des Secteurs du développement, de la normalisation et des radiocommunications, a changé de nom. La nouvelle dénomination est: **Royal KPN NV**.

Nortel (Canada) (Ottawa, Ontario), qui participe aux travaux des Secteurs du développement, de la normalisation et des radiocommunications, a

changé de nom. La nouvelle dénomination est: **Nortel Networks (Canada)**.

Rockwell International Corporation (Newport Beach, CA), qui participe aux travaux du Secteur de la normalisation, a changé de nom. La nouvelle dénomination est: **Conexant Systems, Inc.**

VACANCES D'EMPLOI

Des lettres circulaires (via fac-similé) adressées aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs de l'Union annoncent les mises au concours suivantes:

- deux emplois d'**ingénieur, grade P.4**, à pourvoir au Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), Département B, dès que possible pour deux ans avec possibilité de conversion en contrat d'engagement renouvelable (MRT) (lettre circulaire n° 005 du 15 janvier 1999; avis de vacance n° 39-1998 UIT; date limite pour la présentation des candidatures: 15 avril 1999);

- un emploi de **statisticien, grade P.2**, à pourvoir au Bureau de développement des télécommunications (BDT), Unité partenariat/financement, dès que possible pour deux ans avec possibilité de prolongation (lettre circulaire n° 002 du 14 janvier 1999; avis de vacance n° 40-1998 UIT; date limite pour la présentation des candidatures: 15 mars 1999);

- un emploi d'**administrateur (partenariat/financement), grade P.1**, à pourvoir au Bureau de développement des télécommunications (BDT), Unité partenariat/financement, dès que possible pour deux ans avec possibilité de prolongation (lettre circulaire n° 003 du 14 janvier 1999; avis de vacance n° 41-1998 UIT; date limite pour la présentation des candidatures: 15 mars 1999);

- un emploi de **chef du Département des finances, grade D.2**, à pourvoir au Secrétariat général (Département des finances), dès que possible pour deux ans avec possibilité de prolongation (lettre circulaire n° 126 du 22 décembre 1998; avis de vacance n° 42-1998 UIT; date limite pour la présentation des candidatures: 22 mars 1999);

- un emploi de **chef de l'Unité de planification stratégique et des affaires extérieures, grade D.2**, à pourvoir au Secrétariat général (Unité de planification stratégique et des affaires

De source officielle (suite)

extérieures), dès que possible pour deux ans avec possibilité de prolongation (lettre circulaire n° 127 du 22 décembre 1998; avis de vacance n° 43-1998 UIT; date limite pour la présentation des candidatures: 22 mars 1999);

- un emploi de **programmeur, grade P.2**, à pourvoir au Bureau de développement des télécommunications (BDT), Département des politiques, des stratégies et de la programmation (PSP), dès que possible pour deux ans (lettre circulaire n° 004 du 15 janvier 1999; avis de vacance n° 44-1998 UIT;

date limite pour la présentation des candidatures: 15 mars 1999).

Les candidatures doivent être accompagnées d'une notice personnelle de l'UIT et envoyées au Secrétariat général de l'UIT, Place des Nations, CH-1211 Genève 20 (Suisse), au plus tard aux dates limites indiquées ci-dessus.

Les avis de vacance d'emploi ainsi que la notice personnelle sont disponibles sur le site Web de l'UIT: <http://www.itu.int/> sous la section «ITU General Secretariat».

Publications

Les lettres ci-après indiquent les langues dans lesquelles les documents sont publiés:

- F pour le français
- E pour l'anglais
- S pour l'espagnol
- R pour le russe
- C pour le chinois
- A pour l'arabe

Les prix s'entendent en francs suisses (CHF) et sont donnés à titre indicatif.

Une liste complète de toutes les publications de l'Union sera fournie, gratuitement, sur demande adressée à l'UIT, Service des ventes et du marketing, Place des Nations CH-1211 Genève 20 (Suisse). Fax: +41 22 730 5194.

Recommandation UIT-T D.140 (07/98)

Principes relatifs aux taxes de répartition applicables au service téléphonique international
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T D.170 (06/98)

Comptes téléphoniques et télex mensuels
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T D.180 (06/98)

Mise à disposition occasionnelle de circuits pour la réalisation de transmissions radiophoniques et télévisuelles internationales
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T D.225 (12/97)

Principes de taxation et de comptabilité applicables au service de transmission de données à relais de trames
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T I.358 (06/98)

Caractérisation du traitement des appels pour des connexions par canal virtuel à commutation dans le RNIS-LB
Editions séparées en F, E, S (22 CHF)

Recommandation UIT-T I.366.1 (06/98)

Sous-couche de convergence propre au service de segmentation et de réassemblage pour la couche d'adaptation ATM de type 2
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T I.375.1 (06/98)

Capacités réseau pour la prise en charge des services multimédias: aspects généraux
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T I.375.2 (06/98)

Capacités réseau pour la prise en charge des services multimédias: exemple de classe de service d'extraction multimédia — Service de vidéo à la demande sur un réseau en mode ATM
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T J.1 (03/98)

Terminologie des nouveaux services de transmission de programmes télévisuels et radiophoniques
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T J.132 (03/98)

Transport de signaux MPEG-2 dans les réseaux à hiérarchie numérique synchrone
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T K.41 (05/98)

Immunité des interfaces internes des centres de télécommunication aux surtensions des chocs électriques
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T K.42 (05/98)

Etablissement des spécifications d'émission et d'immunité pour les équipements de télécommunication — Principes généraux
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T K.43 (05/98)

Spécifications d'immunité pour les équipements de télécommunication
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T M.1370 (06/98)

Mise en service des systèmes internationaux de transmission de données
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T M.1375 (06/98)

Maintenance des systèmes internationaux de transmission de données
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T M.1400 Amendement 1 (06/98)

Désignations pour les réseaux internationaux
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Publications (suite)

Recommandation UIT-T M.3016 (06/98)

Aperçu général de la sécurité du RGT
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T P.341 (02/98)

Caractéristiques de transmission des postes téléphoniques numériques mains-libres à bande élargie (150-7000 Hz)
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T Q.1290 (05/98)

Glossaire utilisé dans la définition des réseaux intelligents
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T Q.2723.6 (05/98)

Extension du sous-système utilisateur du RNIS-LB du système de signalisation n° 7: fonctions de signalisation pour la prise en charge de l'indication des capacités de transfert à débit statistique 2 (SBR2) et 3 (SBR3)
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T Q.2725.1 (05/98)

Sous-système utilisateur du RNIS-LB — Prise en charge de la négociation au cours de l'établissement de la connexion
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T Q.2725.4 (05/98)

Extension du sous-système utilisateur du RNIS-LB du système de signalisation n° 7 — Procédures de modification avec négociation
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T Q.2766.1 (05/98)

Capacité de conduit virtuel commuté
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T Q.2934 (05/98)

Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 — Capacité de conduit virtuel commuté
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T Q.2961.6 (05/98)

Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 — Paramètres de trafic supplémentaires: procédures de signalisation additionnelles pour la prise en charge des capacités de transfert ATM SBR2 et SBR3
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T Q.2963.3 (05/98)

Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 — Modification de la connexion: modification des descripteurs

de trafic ATM avec négociation par le propriétaire de la connexion
Editions séparées en F, E, S (12 CHF)

Recommandation UIT-T T.37 (06/98)

Procédures pour le transfert de données de télécopie en mode différé sur le réseau Internet
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T T.38 (06/98)

Procédures de communication de télécopie du Groupe 3 en temps réel sur les réseaux à protocole Internet
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T T.90 Amendement 3 (06/98)

Caractéristiques et protocoles des terminaux applicables aux services de télématique dans le RNIS. Amendement 3: valeurs des motifs de repli en télécopie G4
Editions séparées en F, E, S (9 CHF)

Recommandation UIT-T T.120 Annexe C (02/98)

Protocoles de données pour conférence multimédia. Annexe C: profils allégés pour l'architecture T.120
Editions séparées en F, E, S (17 CHF)

Recommandation UIT-T T.125 (02/98)

Spécification du protocole du service de communication multipoint
Editions séparées en F, E, S (61 CHF)

Recommandation UIT-T T.128 (02/98)

Partage d'application multipoint
Editions séparées en F, E, S (96 CHF)
Recommandation UIT-T T.172 (02/98)
MHEG-5 — Support des applications interactives de niveau de base
Editions séparées en F, E, S (96 CHF)

Recommandation UIT-T T.172 (02/98)

MHEG-5 — Support des applications interactives de niveau de base
Editions séparées en F, E, S (96 CHF)

Recommandation UIT-T V.34 (02/98)

Modem fonctionnant à des débits allant jusqu'à 33 600 bit/s pour usage sur le réseau téléphonique général commuté et sur les circuits loués point à point à 2 fils de type téléphonique
Editions séparées en F, E, S (34 CHF)

Recommandation UIT-T V.253 (02/98)

Commande de fonctions vocales d'un ETCD par un ETTD asynchrone
Editions séparées en F, E, S (44 CHF)

CONDITIONS DE VENTE

L'UIT vend ses publications dans un but non lucratif. Les prix indiqués comprennent les frais d'emballage et les frais de port par voie de surface. Toutes les publications commandées auprès de l'UIT doivent être payées à l'avance.

Modes de paiement:

Les paiements sont à effectuer en CHF:

- par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard, Visa;
- par virement bancaire sur le compte n° C8-765.565.0 de l'UBS SA à Genève;
- par chèque;
- par mandat postal international;
- par virement sur le compte chèque postal 12-50-3 de l'UIT à Genève;
- par bons de livres UNESCO.

Le règlement dans d'autres monnaies librement convertibles en CHF est accepté, à condition qu'au moment de la transaction bancaire le montant de la conversion couvre le prix du service en CHF.

L'UIT n'accepte pas les lettres de crédit.

Les commandes et les chèques doivent être envoyés à l'adresse ci-après:

Union internationale des télécommunications

Secrétariat général
Service des ventes et du marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20 (Suisse)

Tél.: +41 22 730 6142
Fax: +41 22 730 5194
Télex: 421 000 uit ch
Tg: Burinterna Genève
X.400: S=sales; P=itu;
A=arcom; C=ch
Internet: sales@itu.int

Un point de vente est ouvert au siège de l'UIT à Genève de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Des experts de l'UIT ont entrepris les missions suivantes:

• Argentine (Buenos Aires)

Aguero Iturbe A. (Argentine)
Consultant national en services de communication
(15.12.98-14.6.99)

González O. (Argentine)
Consultant national pour l'établissement du cadre réglementaire des télécommunications
(4.1.99-3.7.99)

Miccelli M. (Argentine)
Consultant national en normes et en réglementation des télécommunications par satellite
(4.1.99-3.7.99)

• Bhoutan (Jakar)

Silver S. (Australie)
Expert principal en transmission de données et en réseaux locaux
(4.1.99-6.2.99)

• Bolivie (La Paz)

Cabello Araya O. (Chili)
Consultant en normes techniques sur les services hertziens
(13.12.98-19.12.98)

• Colombie (Santa Fe de Bogotá)

Rijo F. (République dominicaine)
Consultant en prévention des fraudes en matière de télécommunication
(3.12.98-7.12.98)

Herrera Barros C. (Colombie)
Consultant national en promotion de la concurrence dans le secteur des télécommunications
(4.1.99-3.4.99)

Hirsch C. (Argentine)
Consultant en interconnexion technique des services vocaux
(31.1.99-6.2.99)

• Côte d'Ivoire (Abidjan)

Mastrobuono G. (Italie)
Consultant en transmission terrestre analogique et numérique
(14.12.98-24.12.98)

• Egypte (Le Caire)

Al-Basheer S. (Arabie saoudite)
Chef du Bureau régional de l'UIT pour les Etats arabes
(1.12.98-30.11.99)

Bissoonauth V. (Maurice)
Expert principal spécialisé en CSMS
(4.12.98-10.12.98)

• France (Paris)

Bütikofer J. (Suisse)
Consultant en échange de comptes internationaux
(14.12.98-18.12.98)

• Gambie (Banjul)

Esen H. (Turquie)
Expert principal en planification des réseaux de radiodiffusion sonore et télévisuelle
(25.1.99-24.4.99)

• Guinée (Conakry)

Barbedet D. (France)
Consultant en interconnexion des réseaux
(25.1.99-13.2.99)

• Inde (Ghaziabad)

Kim C. (République de Corée)
Expert principal en réseaux de données commutés
(24.1.99-21.3.99)

• Malte (La Valette)

Stanev I. (Bulgarie)
Expert principal en planification des réseaux
(10.1.99-23.1.99)

• Mozambique (Maputo)

De La Torre M. (Etats-Unis)
Expert principal en réglementation et en politique des télécommunications
(9.1.99-23.1.99)

• Pakistan (Islamabad)

Hasnain S. (Canada)
Consultant en réglementation et en politique d'interconnexion
(8.1.99-30.1.99)

• Paraguay (Asunción)

Bonifaz Fernández L. (Pérou)
Consultant pour le Fonds pour le service universel
(31.1.99-13.2.99)

• Russie (Moscou)

Kaye A. (Royaume-Uni)
Expert principal en téléapprentissage
(13.12.98-19.12.98)

• Thaïlande (Bangkok)

Giuliani R. (Italie)
Expert associé pour les technologies de l'information
(6.1.99-5.1.2000)
Morse A. (Royaume-Uni)
Expert principal pour le développement de Centres d'excellence (organisation)
(12.1.99-11.7.99)

• Viet Nam (Hanoi)

Morse A. (Royaume-Uni)
Consultant en planification de la formation commerciale dans le domaine des télécommunications
(5.12.98-13.12.98)

• Yémen (Sanaa)

Aumran B. (Jordanie)
Expert en télécommunications
(3.12.98-12.12.98)

Symposium international sur l'Internet et les systèmes d'information

4-6 octobre 1999

Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)

Organisé par la Faculté d'électrotechnique
Université de Sarajevo

Le symposium se tiendra pendant la foire «EDUCA» et «INFORMATIC» de Skenderija Sarajevo où les exposants sont invités à présenter leurs produits.

Les demandes de participation doivent être envoyées directement aux organisateurs de la foire: «Hamzalija Trako, Centar Skenderija Sarajevo, Sarajevski sajam/Sarajevo fair, 71000 Sarajevo, Terezija bb. Tél./fax: +387 71 445 156».

Contacts: «D^r Dijana Protic. Tél./fax: +387 71 654 972. E-mail: diana@utic.net.ba» et «Muhamed Sarajlic. Tél.: +387 71 443 419. E-mail: musarajl@utic.net.ba».

□ **Fréquences radioélectriques: Thomson-CSF remporte un important contrat au Brésil.** Thomson-CSF Communications, filiale de Thomson-CSF, a signé avec le ministère des Communications du Brésil un contrat d'un montant de près de 45 millions USD portant sur la fourniture d'un système de gestion et de contrôle du spectre radioélectrique pour l'*Agência Nacional de Telecomunicações* (ANATEL).

Le système que fournira Thomson-CSF Communications permettra de couvrir tout le territoire brésilien. Il comportera un centre national situé à Brasília et 27 centres régionaux correspondants aux 27 Etats du Brésil, dans lesquels seront répartis 84 stations de contrôle fixes et mobiles.

Ce réseau national permettra au ministère brésilien des Communications de veiller au respect des dispositions réglementaires nationales et internationales régissant les émissions radio, notamment en ce qui concerne l'organisation et la rationalisation de l'utilisation des fréquences radioélectriques.

Prévue pour une durée de deux ans, la réalisation de ce contrat sera confiée à un consortium formé autour de *Thomson Equipamentos do Brasil Ltda*, filiale de Thomson-CSF au Brésil. — *Thomson-CSF Communications*.

□ **SES et CITIC achètent à C&W et à Hutchison des parts d'AsiaSat.** *Asia Satellite Telecommunications Holdings Limited* a annoncé la signature d'un accord final de restructuration de l'actionariat de *Bowenvale Limited*, une société appartenant à *Cable and Wireless plc*, à *China International Trust and Investment Corporation* et à *Hutchison Whampoa Limited*.

Aux termes de l'accord, C&W et Hutchison vendront la totalité de leur participation à Bowenvale à la Société européenne des satellites et à CITIC pour 372 millions USD en liquide. CITIC fera passer sa participation effective dans AsiaSat de 28,73 à 34,82%, tandis que SES obtiendra 34,13% des parts. La participation de Bowenvale restera inchangée à 68,95%. — *AsiatSat*.

□ **Convergys annonce la conclusion avec ONO (Espagne) d'un contrat de facturation et de gestion des abonnés.** *Convergys Corporation* a annoncé la conclusion avec ONO (précédemment *Cableuropa*), un des exploitants de câble espagnols, un contrat qui lui permettra de lancer les premiers services intégrés espagnols d'accès à grande vitesse à Internet par télévision ou par téléphonie. Convergys concédera une licence pour son système intégré de facturation et de gestion d'abonnés en matière de vidéo, de transmission de données et de téléphonie, afin d'inciter encore davantage

l'opérateur de câble à assurer des prestations et un service de qualité à ses clients.

Il s'agira donc pour ONO d'offrir en temps réel, à ces derniers, tous les renseignements nécessaires sur leurs dépenses et leurs factures.

Le lancement d'un service commercial à grande échelle commencera dès le début de 1999 par les abonnés des villes du sud de l'Espagne que sont Valence, Murcie, Cadix, Albacete et Palma de Majorque. A la fin de l'année, la société espère avoir assuré le service en question et fourni la technologie voulue à plus de 800 000 foyers espagnols, soit à 2,4 millions de personnes environ. — *Convergys*.

□ **North American Gateway va acheter pour 200 millions USD de capacité sur le réseau du Project Oxygen.** Ce fournisseur de services international basé à Toronto a annoncé qu'il allait acheter de la capacité sur le réseau du Project Oxygen, le réseau mondial de câble sous-marin à fibres optiques. Les responsables de North American Gateway et de *Project Oxygen Ltd.* sont parvenus à un accord préliminaire sur cet achat lors de la réunion de collecte de données du Project Oxygen tenue à Toronto. Cet achat donnera à North American Gateway 100 Gbit/s de capacité que la société pourra utiliser entre deux points quelconques d'atterrissement du réseau Oxygen. La première partie du réseau à mettre en place sera un anneau de 25 644 km autour de l'Atlantique reliant 22 points d'atterrissement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, dans les Caraïbes et en Europe, la date d'achèvement prévue étant fin 2000. — *Project Oxygen*.

□ **Des analyseurs de spectre pour la troisième génération de radiocommunication mobile.** Les nouveaux analyseurs de spectre R3267 et R3273 d'*Advantest* complètent la gamme *Rohde & Schwarz* d'analyseurs de signaux pour accès à large bande AMRC. Grâce à leur présentation compacte, les deux analyseurs qui offrent des largeurs de bande de 100 Hz à 8 GHz (R3267) ou 26,5 GHz (R3273) conviennent également comme équipement portable.

Le milieu des radiocommunications mobiles met actuellement au point la troisième génération de normes et l'accès à large bande AMRC a été défini comme relevant de la nouvelle norme. — *Rohde & Schwarz*.

□ **NTT America lance un service Internet Arcstar.** *NTT America*, par l'intermédiaire de la filiale *nnta.com, inc.* qu'elle contrôle à 100%, a lancé un service Internet de couverture nationale pour répondre aux besoins croissants des entreprises en leur assurant une solution Internet fiable et économique.

Arcstar Internet, comme ce nouveau service a été intitulé, dispose d'environ 200 points d'accès et dessert la plupart des marchés des grandes métropoles des Etats-Unis. Il offre un large menu de prestations, y compris la connectivité à Internet (accès spécialisé, accès en mode relais de trames, numérotation automatique et RNIS) et l'hébergement de sites Web. — *NTT*.

□ Le premier Congrès mondial TETRA innove.

Les progrès les plus récents réalisés par le système de radiocommunication de Terre à ressources partagées (TETRA) ont été présentés à plus de 300 délégués lors du premier Congrès mondial TETRA tenu à Berlin. Le congrès, appuyé par l'Institut européen des normes de télécommunication (ETSI) et la *TETRA MoU Association*, a donné l'occasion tout à fait exceptionnelle d'étudier le marché mondial TETRA. TETRA est la seule norme de radiocommunication numérique à ressources partagées ouverte définie par l'ETSI pour répondre aux besoins des usagers professionnels exigeants de radiocommunication mobile.

Etabli en décembre 1994, le Mémoire d'accord TETRA concerne aujourd'hui 59 sociétés de divers pays: Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Singapour et Suède.

Le deuxième Congrès mondial TETRA est prévu pour novembre 1999. — *TETRA MoU Association*.

□ La Suisse va ouvrir en 1999 le marché des radiocommunications mobiles à accès public (PAMR).

L'*International Mobile Telecommunications Association* (IMTA) a été informée par l'Office fédéral de la communication (OFCOM) suisse que celui-ci va délivrer ses premières licences PAMR en 1999.

A l'instar d'autres homologues européens, l'instance de réglementation suisse a retenu la bande de 410 à 430 MHz pour les systèmes PAMR. Elle a néanmoins aussi fixé pour ces systèmes les bandes de 870 à 876 et 915 à 921 MHz. Vingt-neuf voies ont été établies pour les systèmes de portée nationale et 48 pour les systèmes de portée régionale.

L'OFCOM continue d'élaborer les procédures à suivre pour l'obtention des licences et a annoncé des droits d'enregistrement allant de 150 à 100 000 CHF. Seront également facturés des droits annuels d'utilisation du spectre en fonction de la largeur de bande agréée ainsi que des droits pour assurer un service universel.

L'OFCOM fait également savoir que le raccordement au réseau téléphonique public commuté sera

autorisé sans restriction et que les sociétés étrangères pourront prendre 100% de participation dans les futurs systèmes PAMR. — *IMTA*.

□ Infostrada choisit Alcatel pour réaliser un réseau de 680 millions FRF.

Infostrada, un nouvel opérateur italien de télécommunications fixes, a choisi Alcatel pour réaliser son réseau dans le cadre d'un contrat de 680 millions FRF sur trois ans. Alcatel fournira des équipements de commutation, des systèmes de transmission, des équipements de réseaux intelligents, des systèmes de gestion de réseau et des fibres optiques.

Infostrada est une coentreprise entre *Olivetti* et *Mannesmann* qui s'est vu attribuer une licence par le Gouvernement italien pour fournir des services de télécommunications fixes en Italie. — *Alcatel*.

□ BT, NEC et Nortel annoncent des essais pour les services mobiles de la troisième génération.

BT a annoncé qu'elle avait commencé à procéder, en collaboration avec *NEC* et *Nortel Networks* (Canada), à des essais techniques sur les services de communications mobiles de la troisième génération faisant appel au système des télécommunications mobiles universelles (UMTS).

Plusieurs appareils vont être testés, notamment un téléphone mobile avec caméra et écran vidéo incorporés, capable de transmettre et de recevoir des données et des images à grande vitesse. Les essais effectués au Centre de recherches de *BT* à Martlesham (Suffolk, Royaume-Uni) aideront les sociétés concernées à évaluer le marché des multimédias mobiles à venir, le protocole Internet (IP), les services de transmission de données et de signaux vocaux utilisant les réseaux et l'équipement prototypes UMTS. Les résultats seront utilisés dans des activités types dans le monde entier pour s'assurer que les appareils mobiles fournis aux usagers fonctionnent partout. — *BT*.

□ IBB élargit ses émissions de radiodiffusion sur «AsiaSat-2».

Asia Satellite Telecommunications Company Limited (AsiaSat) a annoncé la signature avec le Bureau de la radiodiffusion internationale de l'Agence d'information des Etats-Unis d'un contrat de location qui permettra à *AsiaSat-2* de renforcer sa capacité dans la bande C pour les services de radiodiffusion numérique en Asie.

Voice of America (VOA) et *WORLDNET Television and Film Service* louent actuellement à *AsiaSat-2* un répéteur de 36 MHz sur la bande C pour fournir des services de radiodiffusion télévisuelle analogique. Depuis le début du mois de février 1999, le nouveau contrat permet d'assurer jusqu'à 24 chaînes de programmation en diverses langues

sur les stations radio affiliées à VOA et à WORLDNET en Asie.

Depuis l'incorporation des services de radiodiffusion de VOA et de WORLDNET, AsiaSat-2 diffuse des émissions provenant de plus de 30 stations de télévision et de 12 stations radio à destination de plus de 50 pays qui représentent 3,3 milliards d'auditeurs potentiels dans la région. — *AsiaSat*.

□ Iridium va acheter l'entreprise de services téléphoniques aéronautiques Claircom à AT&T.

Iridium LLC a annoncé qu'elle s'était entendue avec *AT&T and Rogers Cantel* pour acheter *Claircom Communications Group, Inc.* pour 65 millions USD en espèces et en créances. Cet achat est assujéti à l'approbation des instances de réglementation.

Les services téléphoniques en vol de Claircom compléteront la gamme de services Iridium destinés aux hommes d'affaires en déplacement. Une fois la transaction terminée, les installations de Claircom porteront la marque d'Iridium et seront intégrées dans son offre de systèmes de téléphonie hertzienne et de radiomessagerie. — *Iridium LLC*.

□ Le Royaume-Uni s'engage à aider le monde en développement à tirer parti de la mondialisation.

Le Royaume-Uni et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont signé un accord afin d'aider les pays en développement à participer plus réellement au système commercial international. Selon cet accord, le Royaume-Uni s'engage à verser une contribution de 660 000 GBP au Programme de coopération technique de 1999 de l'OMC. Cette contribution permettra d'aider l'OMC à financer des séminaires de formation et des séminaires techniques visant à permettre aux pays en développement de mieux comprendre leurs droits et leurs obligations dans le cadre des accords commerciaux internationaux. — *OMC*.

□ Une décision de la Cour suprême redonne pouvoir à la FCC pour fixer les règles encourageant la concurrence locale.

La Cour suprême des Etats-Unis a confirmé que la *Federal Communications Commission* des Etats-Unis a autorité sur l'ensemble du territoire national pour fixer les prix et les conditions d'accès au marché local du téléphone, un marché d'une valeur de 100 milliards USD. Par cette décision, la Cour suprême a invalidé plusieurs décisions de la Huitième cour d'appel qui avaient abrogé d'importantes parties du Règlement sur la concurrence locale adopté par la FCC en août 1996.

A l'origine, le jugement du litige porté devant la Huitième cour d'appel par divers opérateurs établis de centres locaux (*ILEC* — *incumbent local exchange carriers*) et commissions de réglementation des

Etats, avait abouti à la conclusion que la FCC avait outrepassé ses pouvoirs en élaborant des règles de concurrence locale fondées sur la loi sur les télécommunications de 1996. Au centre de la controverse se trouvait la décision de la FCC imposant aux *ILEC* et à *GTE* de louer une partie de leurs réseaux téléphoniques locaux à des concurrents en leur accordant une très forte remise. A la fin du mois de janvier 1999, la Cour suprême a annulé certaines des conclusions de la Huitième cour d'appel et a redonné à la FCC le pouvoir de fixer pour l'ensemble du pays les règles régissant la concurrence locale. La FCC pourra notamment imposer le dégroupage des éléments de réseau aux fins de location et de revente et fixer des règles d'établissement des prix pour l'ensemble du pays. — *Pyramid Research*.

□ France Telecom, Sprint et National Grid obtiennent une licence «miroir» grande distance au Brésil.

L'offre du consortium représente 42 millions USD. Détenue à hauteur de 50% par l'entreprise d'électricité *National Grid* (Royaume-Uni), 25% par France Télécom et 25% par *Sprint* (Etats-Unis), le consortium reste ouvert à des investisseurs brésiliens.

Au cours de la première année d'activité, la nouvelle entité compte construire un réseau ultramoderne reliant 38 villes, dépassant ainsi les exigences du gouvernement. Ce réseau proposera une gamme complète de services concurrentiels, parmi lesquels des transmissions de données et des communications grande distance et internationales.

La victoire du consortium représente également un succès majeur pour *Global One*, la coentreprise internationale de *Sprint*, France Télécom et *Deutsche Telekom* qui assurera le service international de transmission de données de la nouvelle entité.

En trois ans, ce réseau fédérateur sécurisé servira un grand nombre de clients. Cet investissement majeur à long terme souligne la confiance qu'accorde le consortium au Brésil et à son vaste potentiel de croissance. — *France Télécom*.

□ Final Analysis prend pour partenaire stratégique General Dynamics dans le cadre du système mondial de transmission par satellite.

Final Analysis a choisi *General Dynamics* pour lui fournir des dispositifs télécommandés et de traitement de données destinés à être embarqués à bord des satellites de son système de communication mondial mini LEO. Le système vise les marchés de masse des services commerciaux spatiaux mobiles et fixes de transmission bidirectionnelle de données numériques qui devraient procurer d'ici quelques années des recettes de plusieurs milliards de dollars. La mise en service est prévue pour 2001.

Dans le cadre d'un partenariat stratégique, *General Dynamics Information Systems* a pris une participation dans le capital de *Final Analysis Communication Services*. Pour *Final Analysis*, ce partenariat traduit un fort appui en capital de la part du secteur des entreprises tout en assurant à sa constellation de satellites un dispositif de traitement de la nouvelle génération bien supérieur en matière de vitesse, de fiabilité et de prix. Il s'agira du «cerveau» des satellites qui assurera des fonctions de télémessure, de poursuite et de contrôle ainsi que des applications pour l'utilisateur.

Le système mondial par satellite fournira des services à bas prix de grande qualité pour la transmission bidirectionnelle de données et de messages, notamment mobile, les applications de télésurveillance et de télécontrôle, l'acquisition de données, la radiomessagerie bidirectionnelle et le courrier électronique à partir de petits terminaux mobiles et fixes d'un coût abordable. — *Final Analysis*.

□ Dans un climat de crise économique et en réaction aux réclamations des consortiums, ANATEL diffère à nouveau l'adjudication de licences à des «sociétés miroirs» brésiliennes.

Le 3 février 1999, l'*Agência Nacional de Telecomunicações* du Brésil a annoncé que les adjudications pour la Région II (Tele-Centro Sul) et la Région III (São Paulo) de concessions «miroirs» pour lignes fixes seraient repoussées. Les propositions de licences «miroirs» sont maintenant à remettre avant le 19 mars 1999 et l'adjudication s'effectuera le 23 avril 1999.

Dernière nouvelle!

Une étape sur la route de l'égalité des sexes à l'UIT

«Impulsion novatrice dans les télécommunications»

Tel sera le thème de la table ronde qui se tiendra l'après-midi du 8 mars 1999 pour marquer la Journée internationale de la femme à l'UIT.

Faites partie du groupe dynamique de spécialistes qui d'un coup d'aile viendront à Genève juste pour l'occasion.

Organisée par le Groupe de l'UIT sur les questions de genre.

La date a été repoussée pour répondre aux demandes de consortiums intéressés (dont *Qualcomm*, *Fixcel* et *Bahtel*, un consortium brésilien/canadien) qui avaient revu leurs propositions compte tenu de la récente dévaluation du réal. La nouvelle adjudication devrait permettre d'accorder des licences pour des lignes fixes ou des licences miroirs entrant en concurrence dans la région de São Paulo avec *Telefónica* et dans celle de Tele-Centro Sul, avec un consortium mené par *Telecom Italia*. L'adjudication initiale de licences miroirs effectuée par ANATEL en décembre 1998 avait abouti à l'octroi de licences pour Tele-Norte Leste et pour le marché des communications à grande distance mais n'avait pas permis d'obtenir des offres pour des licences miroirs ni à São Paulo ni dans le Tele-Centro Sul. — *Pyramid Research*.

□ Mutations

en Allemagne: MM. Werner Müller et Alfred Tacke ont été nommés respectivement ministre fédéral de l'Economie et de la Technologie et secrétaire d'Etat, ministère fédéral de l'Economie et de la Technologie.

au Costa Rica: M. Juan Rafael Lizano Sáenz a été nommé ministre de l'Intérieur et de la Police.

en Côte d'Ivoire: M. Jean-Michel Moulod a été nommé ministre des Infrastructures économiques, chargé de la tutelle des télécommunications.

en Iraq: M. Essam I. Ibraheem a été nommé directeur général, *Iraqi Telecommunication and Post Company*.

au Kirghizistan: M. Jantoro Satybaldyev a été nommé ministre des Transports et des Télécommunications.

en L'ex-République yougoslave de Macédoine: M. Bobi Spirkovski a été nommé ministre des Transports et des Communications.

à Malte: M. Censu Galea a été nommé ministre des Transports et des Communications.

en Slovaquie: MM. Gabriel Palacka et Frantisek Kurej ont été nommés respectivement ministre des Transports, des Postes et des Télécommunications et secrétaire d'Etat, chargé des télécommunications, ministère des Transports, des Postes et des Télécommunications.

en Zambie: MM. Anoshi Chipawa, X. E. Vlahakis et A. Kumar ont été nommés respectivement ministre des Communications et des Transports, secrétaire permanent, ministère des Communications et des Transports, et directeur général par intérim, *Zambia Telecommunications Company Limited (ZAMTEL)*. — *Notification de l'UIT n° 1373*.

en Finlande: M. Kimmo Sasi a été nommé ministre des Transports et des Communications. — *Ministère des Transports et des Communications, Finlande*.

3GPP: un nouveau projet pour développer les systèmes mobiles de troisième génération

Près de 350 délégués venus des quatre coins du monde ont participé à la première réunion technique du projet de partenariat de troisième génération, mieux connu sous le nom de 3GPP (voir l'encadré), organisée par l'Institut européen des normes de télécommunication (ETSI) à Sophia-Antipolis (France) en décembre 1998. La forte affluence souligne l'importance du projet 3GPP pour l'examen des spécifications techniques des systèmes mobiles de troisième génération.

Normes actualisées

Conscients de l'importance de normes actualisées, les partenaires participant au projet ont arrêté des modalités rationnelles d'organisation des travaux, passant notamment par l'utilisation des toutes dernières méthodes de travail électroniques. Les spécifications établies dans le cadre du projet 3GPP devraient permettre la mise en oeuvre des premiers systèmes mobiles de troisième génération d'ici à 2001.

Les systèmes mobiles de troisième génération reprendront, en les développant, les caractéristiques du système GSM actuel de deuxième génération, avec lequel ils seront compatibles et fonctionneront à des débits binaires maximaux de 2 Mbit/s en offrant aux utilisateurs divers avantages: services multimédias de pointe ou Internet mobile de la prochaine génération, par exemple. Des organismes de normalisation du monde entier se sont déjà engagés à coordonner leurs travaux sur les spécifications des systèmes de troisième génération en devenant partenaires institutionnels du projet. Ils oeuvrent ainsi à offrir aux utilisateurs en déplacement dans le monde entier la possibilité de communiquer de manière transparente, à tout moment et en tout lieu. Cette coordination est censée permettre aux fabricants et aux fournisseurs de services

d'accéder à de nouveaux marchés et offrir aux utilisateurs divers avantages: nouveaux services, transmission de données à grande vitesse, coûts réduits et plus grande liberté de choix.

Collaboration avec l'UIT

D'après les résultats du projet 3GPP, les partenaires établiront des normes appropriées selon les procédés qu'ils auront mis au point. Les résultats des travaux seront également communiqués à l'Union internationale des télécommunications (UIT) par les membres du projet 3GPP et les partenaires institutionnels; une collaboration entre les membres de la famille IMT-2000 sera encouragée (la dénomination IMT-2000 s'applique au concept de «famille de systèmes» de troisième génération défini par l'UIT). Le projet est censé accélérer la normalisation des systèmes IMT-2000.

Les partenaires institutionnels fondateurs du projet 3GPP sont notamment les suivants:

- ARIB: *Association of Radio Industries and Businesses* (Japon)
- ETSI: Institut européen des normes de télécommunication (Europe)
- Comité T1: *Standards Committee T1 Telecommunications* (Etats-Unis)
- TTA: *Telecommunications Technology Association* (République de Corée)
- TTC: *Telecommunication Technology Committee* (Japon).

L'ETSI a lancé l'idée du projet de partenariat en 1997, dans le cadre de ses nouvelles méthodes de travail visant à développer la coopération avec des organisations analogues dans des secteurs de marché spécifiques. Le Forum sur le système de télécommunications mobiles universelles, plus connu sous le nom de Forum UMTS, s'est également associé au projet 3GPP en décembre 1998. En tant que projet commun ouvert à tous, le projet 3GPP accueille les nouveaux partenaires de tous les horizons géographiques.

Domaines d'étude

A la réunion de décembre, quatre groupes chargés d'établir les spécifications techniques ont été créés, avec pour mandat d'étudier les points suivants:

- Système de télécommunications mobiles universelles (UMTS) et aspects relatifs au service
- Réseau d'accès radioélectrique de Terre universel (W-CDMA pour le mode duplex à répartition en fréquence (FDD) et TD-CDMA pour le mode duplex à répartition dans le temps (TDD))

- Réseau infrastructurel UMTS avec capacités de réseautage de troisième génération dérivées du système GSM (dont gestion de la mobilité et itinérance mondiale)

- Terminaux UMTS et solutions novatrices pour les modules universels d'identification de l'abonné (USIM).

Pour plus de précisions sur le projet, visitez le site Web ETSI à l'adresse <http://www.etsi.org/3gpp> ou le site Web 3GPP à l'adresse <http://www.3gpp.org>. — ETSI.

Le Conseil d'INTELSAT approuve l'achat d'un nouveau satellite...

En décembre 1998, à sa 125^e réunion, le Conseil des Gouverneurs de l'Organisation internationale des télécommunications par satellites (INTELSAT) a approuvé l'achat d'un nouveau satellite. L'engin spatial *Intelsat-905*, qui est le cinquième de la série des satellites *Intelsat-IX*, construit par *SS/Loral*, sera livré début 2002. Il offrira une capacité additionnelle dans les régions de l'océan Atlantique ou de l'océan Indien, dans l'hypothèse du lancement et du déploiement fructueux des quatre satellites *Intelsat-IX* déjà commandés.

... et décide de supprimer des enregistrements de créneaux orbitaux

Le conseil a par ailleurs décidé de supprimer un certain nombre d'enregistrements de créneaux orbitaux auprès de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Compte tenu du rôle important que joue INTELSAT en tant que gros utilisateur de l'orbite des satellites géostationnaires, le conseil estime que l'organisation doit montrer l'exemple en tant qu'utilisateur responsable et efficace de ressources orbitales rares. A cette fin, l'organisation supprimera l'enregistrement de certains réseaux à satellite sur 63, 64,9, 69, 91,5, 180, 186, 338 et 338,5° E.

Par le passé, INTELSAT a fonctionné de manière à tirer le meilleur parti des ressources orbitales, en multipliant par six la réutilisation des fréquences sur les toutes dernières générations de satellites et

en plaçant chaque fois que possible des satellites sur la même position. Alors que l'incorporation de la réutilisation des fréquences au stade de la conception grève le coût de l'engin spatial, les modalités d'exploitation d'INTELSAT permettent une utilisation beaucoup plus efficace du spectre des fréquences sur chaque position orbitale, ce qui réduit au minimum le nombre de satellites individuels requis en différentes positions orbitales pour desservir ses clients dans le monde entier.

Suite à cette décision, le directeur général d'INTELSAT, Conny Kullman, s'est déclaré «fermement convaincu qu'INTELSAT doit continuer de montrer l'exemple en tant qu'utilisateur responsable de l'orbite des satellites géostationnaires, ajoutant qu'il espérait que cela inciterait d'autres opérateurs de satellite à revoir leurs plans actuels et futurs en vue d'étudier la possibilité de faire de la place pour de nouveaux arrivants sur le marché en supprimant des enregistrements de créneaux orbitaux qu'ils ne comptent plus utiliser. Les créneaux orbitaux sont une ressource rare et il nous incombe à tous de les utiliser de manière aussi efficace que possible».

Implantée aux Etats-Unis, INTELSAT possède et exploite un réseau mondial de satellites de télécommunication, qui assure des services vocaux/ de données, vidéo et Internet desservant plus de 200 pays et territoires. Ses recettes pour 1998 ont été estimées à environ 1 milliard USD. — INTELSAT.

La bataille pour la conquête du marché des petites et moyennes entreprises (PME) s'intensifie

Les entreprises d'informatique sont en passe de remporter la bataille engagée avec les opérateurs de télécommunication pour satisfaire aux besoins des PME dans le domaine des technologies de l'information et des communications, selon un nouveau rapport d'Analysys.

Ce rapport, intitulé *Marketing telecoms to small and medium-sized businesses* (Promotion des télécommunications dans les petites et moyennes entreprises), fait ressortir l'importance du marché des PME en tant que moteur de la croissance économique mondiale. Il est indiqué dans la conclusion de l'ouvrage que ce sont les entreprises d'informatique, et non pas les opérateurs de télécommunication, qui sont les mieux adaptées aux besoins du secteur, qui compte 99% des sociétés — soit quelque 30 millions d'entreprises aux Etats-Unis et en Europe.

Les entreprises d'informatique, telles qu'*IBM*, *Cisco* et *Microsoft*, sont réputées avoir, en matière d'intégration des produits et de commercialisation, des compétences nettement supérieures à celles de la plupart des opérateurs de télécommunication. Elles ont compris que des solutions globales, tirant parti de technologies convergentes, sont la clé du progrès sur le marché des PME.

Le rapport passe en revue les diverses stratégies commerciales et de commercialisation des opérateurs de télécommunication et de leurs concurrents sur ce marché. Des études de cas détaillées donnent un aperçu des méthodes de cloisonnement du marché et de commercialisation adoptées sur le marché des PME par les opérateurs de télécommunication (*MCI WorldCom Inc.*, *o.tel.o communications GmbH & Co.*, *Telecom Eireann* et *Sonera Oy*),

les fournisseurs de services Internet (*Datanet International Ltd.* et *Verio Inc.*) et les entreprises d'informatique (*Cisco Systems Inc.* et *IBM Corporation*).

Selon Susan Ablett, consultante principale et coauteur du rapport, «Il est impératif que les opérateurs de télécommunication se livrent une vive concurrence pour gagner des parts de marché dans le secteur des PME. Les succès qu'ils remporteront dans ce secteur seront révélateurs de leur capacité à faire face à la situation dans un environnement commercial qui est touché de plein fouet par la rapidité foudroyante de la convergence.» Les forces qui alimentent ce phénomène sont notamment la libéralisation des marchés, la mondialisation et la révolution des technologies à l'origine de la convergence des communications fixes et mobiles avec l'informatique et la radiodiffusion.

Selon les auteurs du rapport, les opérateurs de télécommunication font état d'un manque à gagner que seule la mise en oeuvre de solutions judicieuses sur le marché des PME est susceptible de combler. Les opérateurs de télécommunication n'ont donc guère d'autre choix que de s'attacher à suivre l'évolution rapide de la convergence.

Ecrit par Susan Ablett et Katrina Bond et publié par *Analysys Publications*, ce rapport est disponible en format papier (prix: 2330 USD ou 1295 GBP) ou sous forme électronique sur le Web (prix: 2690 USD ou 1495 GBP) à l'adresse suivante: <http://www.analysys.com/publish>. — *Analysys*.

La rapidité foudroyante de la convergence fait peser une lourde menace sur les recettes et la part de marché futures des opérateurs de télécommunication, selon le cabinet de consultants en télécommunication Analysys

Des avancées spectaculaires en Chine

Réseau fixe chinois: plus de 30 000 nouvelles lignes principales par jour

Aperçu

La Chine, surtout connue pour la Grande Muraille, est aujourd'hui au centre d'une étude de marché publiée par *Pyramid Research** et intitulée *Telecoms markets and strategies in China*. Il ressort de cette étude que malgré la crise financière qui ébranle actuellement l'Asie, les opérateurs, en Chine plus qu'ailleurs, investissent dans leurs réseaux pour rentabiliser davantage leurs activités. Plus de 30 000 nouvelles lignes principales seraient ainsi installées chaque jour sur le réseau fixe chinois.

Cette priorité accordée aux télécommunications permettra à la Chine d'accroître son taux de pénétration téléphonique de plus d'un pour cent par an d'ici à 2003 et de devancer la plupart des autres pays en développement d'Asie.

D'après l'étude, le marché des services de communication de données serait lui aussi en plein essor. C'est dans le domaine d'Internet que l'esprit d'entreprise s'est manifesté avec le plus de vigueur: entre 300 et 400 fournisseurs de services Internet (ISP — *Internet service providers*) font désormais concurrence à *China Telecom*, l'opérateur public, et se partagent un marché qui était évalué à 900 000 abonnés fin 1997.

Ces fournisseurs de services et les réseaux d'entreprise privés, sans parler des projets phares mis en oeuvre par l'Etat et l'industrie dans le

domaine de l'information électronique, vont tous stimuler la croissance des services de communication de données, également soutenue par les initiatives prises par *China Telecom* pour diffuser une version du World Wide Web en chinois seulement. Le nombre de serveurs Internet (ou *ChinaNet*, selon le cas) devrait ainsi atteindre 320 000 d'ici à 2003.

Le marché chinois des équipements de télécommunication est également très prospère, non pas tant par son taux de croissance que par son volume. La consommation sur ce marché ne cesse en effet de croître, d'autant que la Chine investit massivement dans les infrastructures pour relancer l'économie.

Les télécommunications: un secteur phare de l'industrie chinoise

L'étude, «*Telecoms markets and strategies in China*», contient une analyse approfondie de la situation actuelle et des perspectives du secteur chinois des télécommunications.

Cette analyse est brièvement présentée dans l'article «*China telecommunications: the ends justify the means*», publié dans «*Telecoms & Wireless Asia*», 28 octobre 1998, vol. 6, n° 10.

On trouvera ci-après un extrait de cet article.

Si les marchés des télécommunications chinoises sont un secteur phare de la région, c'est en partie parce que le pays hésite encore à procéder à une véritable libéralisation de ses secteurs des services. La Chine reste en effet à l'écart de la tendance mondiale à la déréglementation de la fourniture des services de télécommunication et privilégie une politique centralisée en matière d'infrastructures, en misant sur la demande de consommation, quasi illimitée, pour assurer le développement des réseaux.

Les efforts résolus de l'Etat et de *China Telecom*, pour doter la base installée de solutions techniques

* *Pyramid Research* (Cambridge, Etats-Unis) est une division de *The Economist Intelligence Unit* spécialisée dans la recherche en télécommunications dans les régions Asie-Pacifique, Amérique latine, Afrique/Moyen-Orient et Europe de l'Est/CEI (Communauté des Etats indépendants). L'étude, intitulée *Telecoms markets and strategies in China*, est un rapport de 250 pages disponible au prix de 2850 USD. Pour de plus amples informations concernant ce rapport, veuillez contacter: «Andrew Elrick, *Pyramid Research*, 58 Charles Street, Cambridge, MA 02141 (Etats-Unis). Tél.: +1 617 494 1515. Fax: +1 617 494 8898. E-mail: info@pyr.com».

innovantes, ont surtout profité au marché des équipements, marché énorme qui génère des recettes stables en dépit d'une faible croissance. La Chine récuse le modèle de libéralisation des services et d'ouverture des marchés à la concurrence, pourtant considéré généralement comme un moteur de la croissance. Le développement de son secteur des télécommunications repose toujours sur une économie centralisée et planifiée, ce secteur jouant un rôle déterminant dans la croissance économique globale du pays. Or, la croissance est particulièrement importante compte tenu des incertitudes économiques qui règnent dans la région. Le secteur des télécommunications, pourtant soumis à une réglementation rigoureuse et dominé par China Telecom, se développe de manière régulière et demeure le principal marché asiatique des infrastructures de réseau.

L'économie centralisée et planifiée encourage le développement des infrastructures

L'absence de réforme en profondeur de la réglementation dans le secteur des télécommunications, notamment par rapport aux autres pays d'Asie en voie d'industrialisation, n'a pas freiné l'essor des marchés. Bien que la Chine soit très en retard par rapport aux autres pays de la région en matière de libéralisation, ses infrastructures de réseau ont connu une expansion rapide au cours des cinq dernières années, l'Etat ayant décidé de faire des télécommunications un grand secteur d'infrastructure. C'est ainsi que China Telecom gère aujourd'hui le plus grand réseau téléphonique mondial et a enregistré le taux de croissance de lignes téléphoniques le plus élevé d'Asie, après le Viet Nam (voir la figure 1).

La Chine a notamment misé sur le secteur à forte intensité d'infrastructures que constituent les télécommunications pour relancer une croissance économique nationale en perte de vitesse et arriver à un PIB de 8% en 1998. En 1997, China Telecom a investi 15 milliards USD en capital fixe dans le domaine des postes et des télécommunications, soit près de 6% du total des investissements

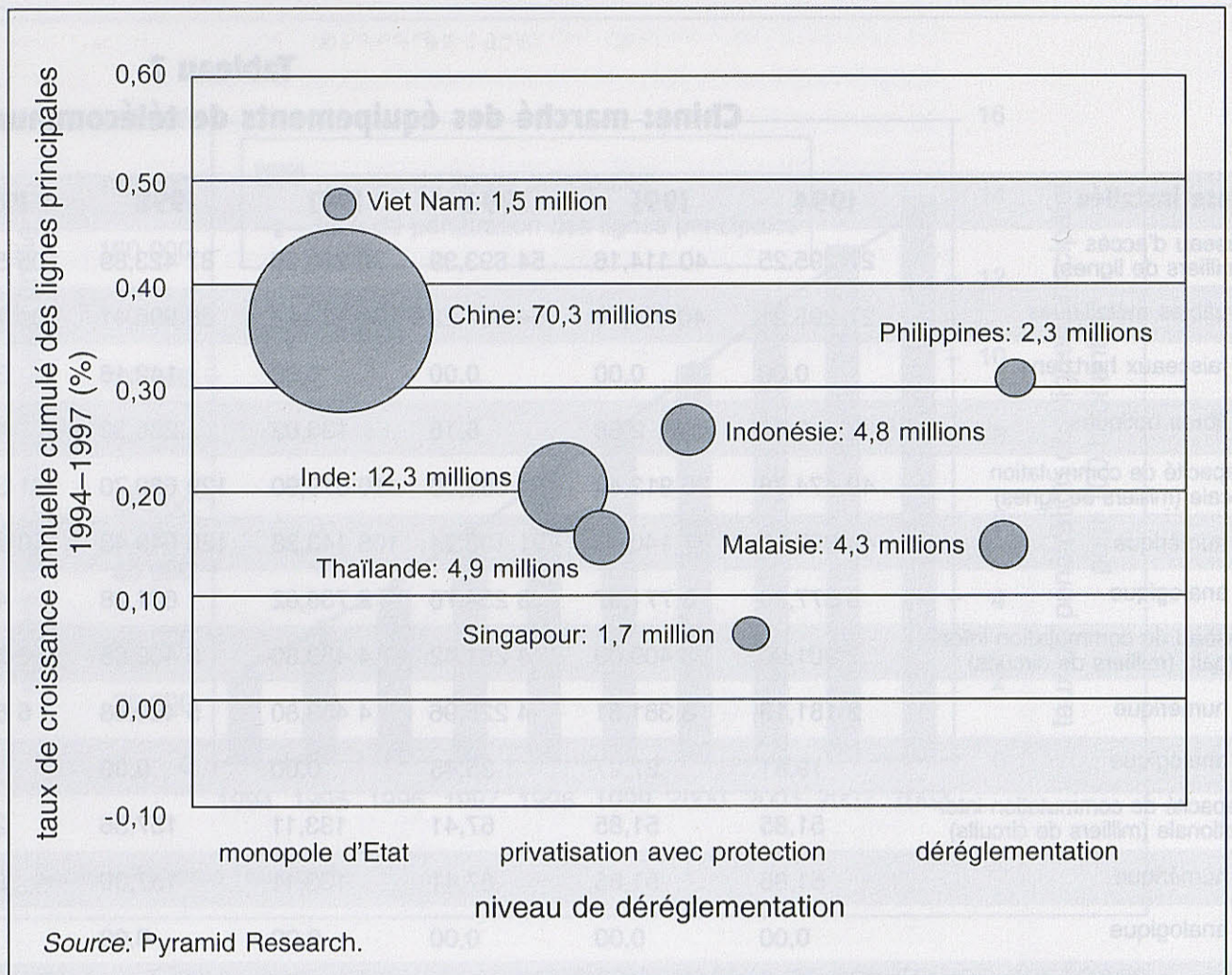


Figure 1 — Asie: croissance et déréglementation des lignes principales, 1997

**Tableau I
Chine: projets de télécommunication d'ici à 2010**

- La Chine «figurera parmi les pays les plus modernes du monde en termes de dimension du réseau, de technologies et de qualité de service»
- La capacité de communication globale doublera par rapport à 2000, pour atteindre 370 millions de lignes principales
- Les recettes tirées des services atteindront 132,5 milliards USD
- Les réseaux interurbains à fibres optiques seront dotés d'équipements perfectionnés utilisant des techniques SDH à au moins 20-40 Gbit/s
- Un réseau de communication large bande multimédia fondé sur le protocole ATM desservira toutes les agglomérations (sauf au niveau des préfectures) ainsi que tous les comtés et villages à fort potentiel économique
- Le réseau d'accès offrira des fonctions d'accès large bande aux utilisateurs des zones urbaines et des zones rurales
- Les réseaux d'appui seront dotés d'équipements ultramodernes en termes d'intelligence, d'automatisation, d'efficacité, de qualité, de fiabilité et de sécurité
- Le nombre total d'abonnés au réseau fixe atteindra 290 millions, ce qui portera le taux de pénétration de lignes téléphoniques à 28%
- Les abonnés au téléphone mobile seront au nombre de 200 millions et le taux de pénétration du cellulaire sera de 15%

Source: Ministère de l'Industrie de l'information/China Telecom/Pyramid Research.

Tableau 2
Chine: marché des équipements de télécommunication, 1994-2003

Base installée	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
réseau d'accès (milliers de lignes)	27 295,25	40 114,16	54 893,39	70 268,50	87 423,89	105 519,78	123 878,68	142 055,15	160 046,07	176 803,14
• câbles métalliques	27 295,25	40 111,48	54 887,22	70 132,48	86 996,41	104 723,77	122 579,01	140 087,48	157 232,72	173 000,90
• faisceaux hertziens	0,00	0,00	0,00	0,00	142,16	321,56	603,10	973,08	1 444,75	1 956,31
• fibres optiques	0,00	2,68	6,16	136,02	285,32	474,46	696,57	994,59	1 368,60	1 845,93
capacité de commutation locale (milliers de lignes)	49 474,78	70 912,40	94 388,00	110 879,90	129 680,70	151 338,60	173 821,98	196 383,02	218 726,34	239 132,11
• numérique	43 897,52	67 140,43	91 133,24	108 143,28	128 049,43	150 916,70	173 775,95	196 383,02	218 726,34	239 132,11
• analogique	5 577,26	3 771,97	3 254,76	2 736,62	1 631,28	421,91	46,02	0,00	0,00	0,00
réseau de commutation interurbain (milliers de circuits)	2 201,00	3 409,09	4 261,42	4 453,80	5 450,68	6 512,49	7 828,26	9 041,29	10 508,07	11 967,37
• numérique	2 181,19	3 381,81	4 225,96	4 453,80	5 450,68	6 512,49	7 828,26	9 041,29	10 508,07	11 967,37
• analogique	19,81	27,27	35,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
capacité de commutation internationale (milliers de circuits)	51,85	51,85	67,41	133,11	157,36	211,04	284,92	340,93	400,12	477,37
• numérique	51,85	51,85	67,41	133,11	157,36	211,04	284,92	340,93	400,12	477,37
• analogique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
postes téléphoniques (milliers)	35 483,83	52 990,00	70 680,00	100 303,00	125 890,40	151 948,49	179 624,09	205 979,97	232 066,80	256 364,55
publiphones (milliers)	270,00	834,00	1 088,00	1 572,28	2 134,28	2 781,39	3 516,80	4 346,98	5 248,24	6 425,00
• électroniques (milliers)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
• électromécaniques (milliers)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements supplémentaires										
nombre de lignes d'accès ajoutées (milliers)	13 384,57	12 818,91	14 779,23	15 375,11	17 155,39	18 095,90	18 358,90	18 176,47	17 990,91	16 757,07
• câbles métalliques	13 384,57	12 816,23	14 775,75	15 245,25	16 863,93	17 727,36	17 855,24	17 508,47	17 145,23	15 768,18
• faisceaux hertziens	0,00	0,00	0,00	0,00	142,16	179,40	281,55	369,98	471,66	511,56
• fibres optiques	0,00	2,68	3,48	129,86	149,30	189,14	222,11	298,02	374,01	477,33
systèmes de commutation locale numériques (milliers de lignes)	23 240,49	21 438,55	23 488,26	16 524,00	18 807,55	21 675,20	22 508,16	22 588,32	22 368,29	20 429,35
systèmes de commutation interurbaine numériques (milliers de circuits)	994,91	1 208,09	852,33	192,38	996,88	1 061,81	1 315,77	1 213,02	1 466,78	1 459,30
systèmes de commutation internationale numériques (milliers de circuits)	21,85	0,00	15,56	65,70	24,25	53,68	73,88	56,01	59,18	77,25
systèmes à boucle locale hertzienne (milliers de lignes)	0,00	0,00	0,00	0,00	142,16	179,40	281,55	369,98	471,66	511,56
systèmes d'accès par fibres optiques (milliers d'accès)	0,00	2,68	3,48	129,86	149,30	189,14	222,11	298,02	374,01	477,33
boucles métalliques (milliers de kilomètres)	20 679,16	19 801,19	22 828,69	23 559,76	26 067,89	27 405,36	27 884,40	27 898,59	27 337,03	25 160,41
réseau X.25/relais de trames (milliers d'accès)	33,32	66,41	38,00	26,01	54,12	56,84	84,51	92,69	103,72	99,47
• réseau X.25 (milliers d'accès)	33,32	66,41	36,27	23,42	48,36	35,65	21,58	8,15	0,99	0,00
• réseau à relais de trames (milliers d'accès)	0,00	0,00	1,73	2,59	5,76	21,19	62,93	84,54	102,73	99,47
postes téléphoniques (milliers)	17 399,94	17 506,18	17 690,00	29 623,00	25 587,40	26 058,09	27 675,60	26 355,88	26 086,82	24 297,75
publiphones (milliers)	126,30	564,00	254,00	484,28	562,00	647,11	735,41	830,18	901,26	1 176,76
• électroniques (milliers)	25,26	169,20	152,40	290,57	393,40	517,69	588,33	664,15	721,00	941,41
• électromécaniques (milliers)	101,04	394,80	101,60	193,71	168,60	129,42	147,08	166,04	180,25	235,35

Source: Pyramid Research.

nationaux dans ce domaine. Les relations très étroites entre l'Etat et l'opérateur public font que les objectifs des télécommunications chinoises sont pour ainsi dire ceux de China Telecom. Stimulée par une croissance économique rapide et par une demande quasi illimitée de services téléphoniques, China Telecom a jusqu'à présent largement atteint ses objectifs et devrait mener à terme son plan quinquennal avant l'échéance (voir le tableau 1).

La politique du gouvernement stimule China Telecom

China Telecom ne s'est pas cantonné dans une attitude passive malgré l'absence de concurrence réelle, tant s'en faut. Son seul concurrent potentiel (qui ne constituait d'ailleurs pas une menace véritable), *China Unicom*, a même joué un rôle de catalyseur en l'amenant à accélérer ses programmes de développement et à réduire légèrement ses tarifs. La stratégie de développement de l'opérateur public, guidée par la politique gouvernementale et non par les lois du marché, a été simple et cohérente: se fixer des objectifs ambitieux en matière de développement à long terme du réseau, puis aller au-delà de ces objectifs.

Ces cinq dernières années, l'exploitant a installé en moyenne 14 millions de nouvelles lignes d'abonnés par an, portant ainsi la télédensité à 5,7% fin 1997 (voir la figure 2). En 1998, il a franchi la barre des 7% et devrait être en 2003 le premier fournisseur de services du pays, qui comptera alors 177 millions d'abonnés au téléphone. En juin 1998, China Telecom a annoncé que son réseau comptait 80 millions de lignes fixes, soit 10 millions de plus qu'à la fin de 1997. En juin 1998, sa capacité en centraux téléphoniques s'établissait à 119 millions de lignes, en hausse de 8 millions par rapport à la fin de 1997.

La Chine occupe aujourd'hui le deuxième rang mondial, après les Etats-Unis, en termes de capacité de commutation. China Telecom s'attache à mettre en place des infrastructures ultramodernes et a de nombreuses réalisations à son actif. L'installation d'un réseau fédérateur national à fibres optiques à hiérarchie numérique synchrone (SDH) et du plus grand réseau mondial à commutation

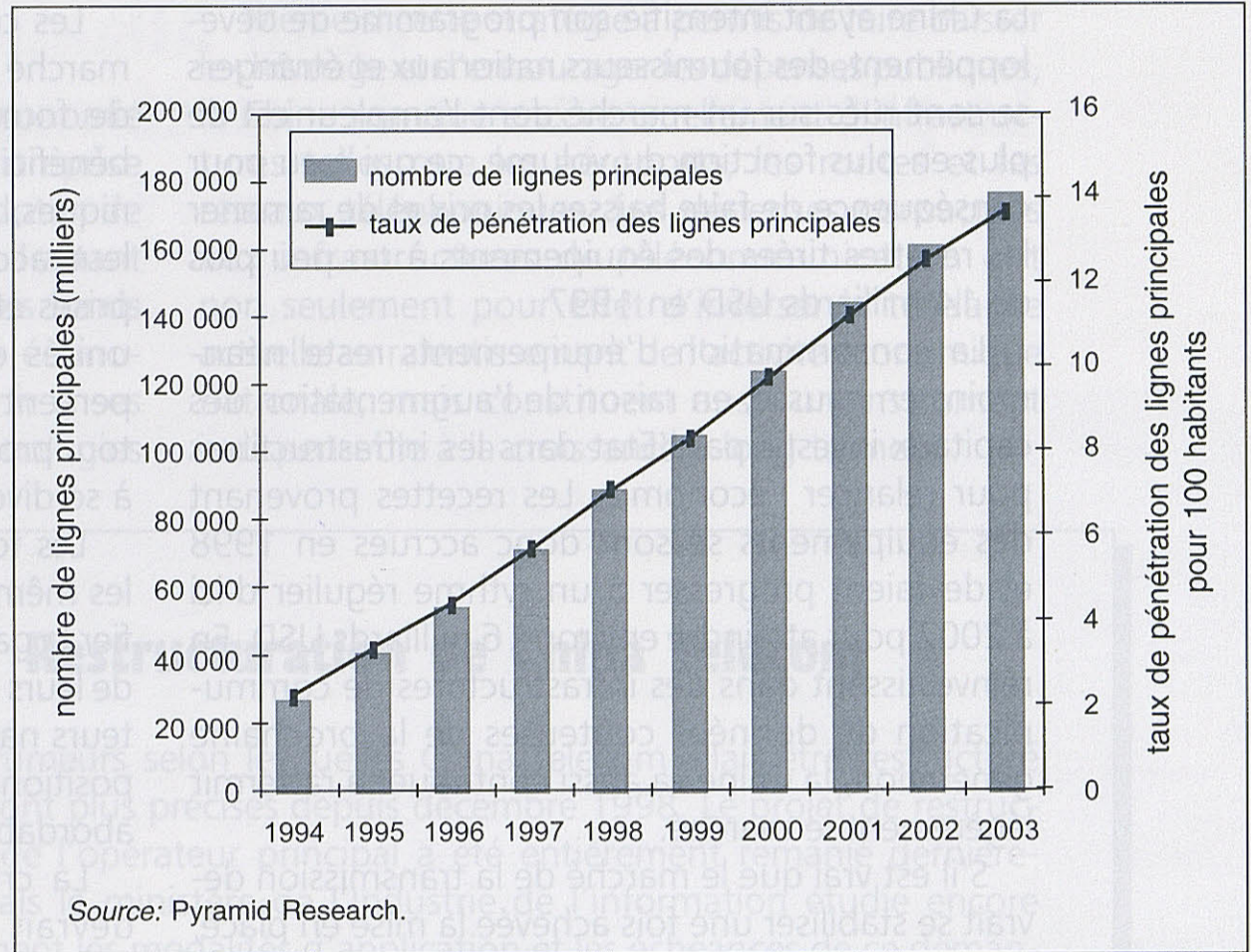


Figure 2 — Chine: nombre de lignes principales et taux de pénétration des lignes principales, 1994-2003

par paquets (près de 160 000 accès en 1997) témoigne de la volonté de l'opérateur public d'accroître en permanence la capacité du réseau.

Le marché des équipements reste stable

Le marché des équipements de télécommunication n'est plus aussi florissant que naguère, mais il offre encore des débouchés aux fournisseurs nationaux et étrangers qui obtiennent régulièrement des contrats pour répondre aux besoins d'un marché colossal (voir le tableau 2). Malgré des marges traditionnellement très réduites, ce marché reste plus important que ceux de tous les pays en développement d'Asie réunis.

En 1997, la Chine a investi 3 milliards USD dans des équipements de commutation et de transmission, soit trois fois plus que l'Inde. Le volume même et la gamme étendue des techniques de pointe dont la Chine a besoin font que de nombreux fournisseurs nationaux et étrangers continuent de s'implanter sur le marché et de réduire les prix pour conserver leur part de marché. C'est ainsi qu'entre 1994 et 1997 le marché a accusé une baisse des recettes malgré une augmentation du volume des équipements.

En 1994, les recettes totales tirées des infrastructures et des équipements terminaux de télécommunication se sont élevées à quelque 17 milliards USD.

La Chine ayant intensifié son programme de développement, des fournisseurs nationaux et étrangers se sont rués sur un marché dont l'ampleur est de plus en plus fonction du volume, ce qui a eu pour conséquence de faire baisser les prix et de ramener les recettes tirées des équipements à un peu plus de 14 milliards USD en 1997.

La consommation d'équipements reste néanmoins en hausse, en raison de l'augmentation des capitaux investis par l'Etat dans les infrastructures pour relancer l'économie. Les recettes provenant des équipements se sont donc accrues en 1998 et devraient progresser à un rythme régulier d'ici à 2002 pour atteindre environ 16 milliards USD. En réinvestissant dans des infrastructures de communication de données coûteuses de la prochaine génération, la Chine va aussi contribuer à raffermir légèrement le marché.

S'il est vrai que le marché de la transmission devrait se stabiliser une fois achevée la mise en place, par China Telecom, de plusieurs grands réseaux fédérateurs nationaux, les transmissions grande distance et sur le réseau fédérateur demeurent une priorité nationale à long terme dans le cadre des plans d'investissement dans les infrastructures de télécommunication. La demande de capacité de transmission à grande vitesse reste toujours aussi forte et avec le réseau fédérateur national SDH '8x8' (liaison de transmission à fibres optiques STM-16 d'environ 75 000 km qui desservira tout le territoire), China Telecom a déjà commencé à équiper les principales artères à fibres optiques de multiplexeurs par répartition en longueur d'onde (WDM).

Les équipements SDH restent cependant très fortement implantés sur le marché, China Telecom utilisant la technique SDH pour les raccordements aux réseaux urbains en anneau à grande vitesse. L'exploitant cherche aussi à accroître la capacité de ses autres faisceaux hertziens en les dotant de techniques SDH.

Le marché chinois de la commutation est l'un des plus compétitifs du monde. La production locale en grande série et la concurrence accrue sur le marché ont fait baisser les prix, au point que les marges sont extrêmement réduites. Si le nombre de fournisseurs étrangers sur le marché s'est multiplié au cours des cinq dernières années, les nouveaux concurrents sont surtout les équipementiers nationaux spécialisés dans la commutation, toujours plus nombreux.

Les concurrents étrangers voient aujourd'hui le marché de la commutation leur échapper au profit de fournisseurs nationaux qui ont précisément bénéficié de leurs investissements et de leurs techniques, sans parler du traitement préférentiel que leur accorde China Telecom. Beaucoup d'entreprises étrangères qui avaient installé sur place des unités de production et de recherche-développement se rendent compte qu'il ne suffit plus de tout produire localement. Cela les incite néanmoins à se diversifier pour stimuler la croissance.

Les fournisseurs nationaux, soucieux d'exploiter les mêmes créneaux, cherchent eux aussi à diversifier la gamme de leurs produits et à emboîter le pas de leurs concurrents étrangers. Les grands constructeurs nationaux commencent également à prendre position sur les marchés étrangers grâce à des prix abordables et à des produits de qualité acceptable.

La croissance annuelle des lignes principales devrait atteindre 21% en moyenne ces deux prochaines années, pour atteindre près de 124 millions de lignes en 2000. Avec un taux de pénétration de lignes principales d'environ 6,5 lignes pour 100 habitants, la Chine a encore beaucoup à faire pour agrandir son réseau de services, dont le développement se poursuivra bien au-delà du début du siècle prochain. Même si les prix continuent à baisser sur le marché national des équipements de commutation (dans ces centraux, le coût unitaire moyen est inférieur à 70 USD par ligne et est encore en diminution), le volume des équipements à fournir reste considérable.

La Chine a investi massivement dans la mise en place d'un réseau national de communication de données de grande envergure, afin de répondre à la demande de bande passante pour la transmission de ces données et de ne pas se laisser distancer par l'évolution rapide des technologies de communication de données. Ce faisant, elle n'a toutefois pas été en mesure de créer une plate-forme complète de services, d'où une multiplication de techniques de transmission souvent redondantes. China Telecom s'efforce actuellement de remédier à cette situation en accordant la priorité à la construction d'un réseau de transmission large bande ATM qui, espère-t-il, s'appuiera sur l'infrastructure nationale de l'information déjà en place. En conséquence, l'infrastructure de réseau ATM et relais de trames absorbera l'essentiel des dépenses consacrées aux réseaux de communication de données au cours des cinq prochaines années.

La Chine est le meilleur juge de ses choix stratégiques

China Telecom est l'un des piliers de l'économie centralisée et planifiée de la Chine. L'entreprise d'Etat permet en effet au pays de se doter de l'infrastructure des communications dont il a tant besoin pour son économie et d'injecter des fonds dans un secteur pour stimuler l'activité économique. Par ailleurs, la capacité à subvenir à ses propres besoins dans le domaine des technologies de l'information est l'un des grands axes de la politique macro-économique chinoise et China Telecom est un gros client de techniques d'origine nationale.

L'effort entrepris pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat est suffisamment important pour que l'on puisse désormais passer rapidement au développement du réseau de télécommunication sans avoir à libéraliser le secteur. En conséquence, l'absence quasi totale de concurrence dans le domaine des services ne freinera ni le développement régulier du secteur, ni l'accroissement du taux de pénétration des lignes téléphoniques.

La priorité accordée aux infrastructures par le gouvernement central a peut-être un caractère opportuniste, mais ce n'en est pas moins un choix rationnel. Le ralentissement de la croissance nationale inquiète les responsables de la planification, qui ont misé sur les grands secteurs d'infrastructure, notamment les transports et les télécommunications, pour relancer d'autres branches d'activité de l'économie.

Même si cette stratégie a permis de faire baisser le chômage et d'encourager les dépenses publiques, la Chine manque encore cruellement d'infrastructures telles que les aéroports, les routes et les réseaux téléphoniques. Les dépenses consacrées aux infrastructures de télécommunication ont non seulement pour effet d'inverser la tendance actuelle au ralentissement de l'activité économique nationale, mais constituent aussi un instrument indispensable à la croissance à long terme.

Restructuration de China Telecom

Les rumeurs selon lesquelles China Telecom allait être restructuré se font plus précises depuis décembre 1998. Le projet de restructuration de l'opérateur principal a été entièrement remanié dernièrement, mais le ministère de l'Industrie de l'information étudie encore actuellement les modalités d'application et les échéances de ce démantèlement.

Il est évident que le ministère a bel et bien l'intention de réorganiser China Telecom, mais les échéances et les plans officiels n'ont pas encore été rendus publics. Pour l'heure, toutes les décisions sont encore centralisées.

Le secteur des télécommunications chinoises fait l'objet d'une restructuration centralisée depuis plus d'un an et la réorganisation de China Telecom est en projet depuis novembre 1998. L'objectif est avant tout d'accroître l'efficacité de l'opérateur public et d'améliorer le secteur des télécommunications à long terme.

A la suite de la réorganisation de ce secteur début 1998, le ministère a lancé des études à tous les niveaux. Dans un premier temps, il a renforcé l'interdiction de constituer des coentreprises CCF (sociétés dont le capital est détenu aux deux tiers par des sociétés chinoises, le tiers restant étant aux mains de sociétés étrangères), puis a réexaminé tous les contrats CCF existants, qu'il jugeait illégaux et peu rentables. Plus récemment, il a annoncé une baisse des redevances d'installation téléphoniques. D'une manière générale, le ministère a pour ambition de rendre le secteur des télécommunications plus rentable.

La restructuration de China Telecom n'a aucune conséquence à court terme. Pour le moment, les branches radiomessagerie et télécommunications par satellite sont déjà relativement autonomes et le fait qu'elles ne dépendent plus d'un organe central ne représentera pas un changement radical. Avec 2000 opérateurs privés, la radiomessagerie est déjà le secteur le plus compétitif de la Chine.

D'après Pyramid, le démantèlement de China Telecom ne devrait pas intensifier la concurrence dans le secteur des télécommunications, du moins à court terme. — *Pyramid Research, AsiaAlert, 3 février 1999.*

FLAG Atlantic-1 Le premier système transocéanique en câble au monde

Une liaison entre New York, Londres et Paris

Le 13 janvier 1999, *FLAG Telecom Limited* et *Global TeleSystems Group, Inc. (GTS)** ont annoncé la conclusion d'un accord visant la création d'une coentreprise à égalité de participation; cette coentreprise va construire et exploiter le premier système transocéanique en câble conçu pour transporter le son, les données à haut débit et l'image à une vitesse pouvant atteindre 1,28 Tbit/s. Cette liaison à fibre optique de grande capacité entre l'Europe et les Etats-Unis, baptisée *FLAG Atlantic-1*, doit entrer en service en l'an 2000.

Il s'agira d'installer une liaison directe entre Londres, Paris et New York (voir la figure 1), avec connexion transparente vers de nombreuses villes des Etats-Unis, d'Europe et aussi du Moyen-Orient et de la région Asie-Pacifique. Le projet est subordonné au financement, à l'exécution d'accords connexes et à d'autres conditions.

La construction du segment initial de 160 Gbit/s coûtera environ 1 milliard USD. Le financement sera assuré par l'apport de capitaux des parties, les ventes à la clientèle et un emprunt bancaire sans recours.

Le contrat de construction du câble a été attribué à la société *Alcatel Submarine Networks*, désignée comme fournisseur principal. Le système est conçu pour augmenter progressivement son débit par tranches de 160 Gbit/s, en fonction de la demande.

* GTS est propriétaire et exploitant indépendant de sociétés de télécommunication dans toute l'Europe; son siège social est à Washington, DC (Etats-Unis).

FLAG Telecom Limited est un réseau de réseaux dont le siège est aux Bermudes et qui possède des bureaux régionaux à Doubaï, Hongkong, New York et Londres. Le centre d'exploitation du réseau, installé à Foudjaïrah (Emirats arabes unis), assure la surveillance du système, l'isolation et le traitement des incidents sur le trajet du câble, la maintenance systématique du système et la capacité d'activation.

FLAG Atlantic-1 est un système en boucle reliant la côte est des Etats-Unis, via deux noeuds situés dans le centre et le sud de Manhattan, à deux points d'atterrissage en Europe — l'un en Bretagne (France), l'autre en Cornouailles (Royaume-Uni).

L'ensemble du système FLAG Atlantic-1 consistera en trois boucles à haut débit sécurisées, avec deux points d'accès terrestre connectés au réseau Hermes Europe Railtel (HER) ainsi qu'au câble FLAG déjà en place.

FLAG aujourd'hui

Le système *FLAG* est entré en service en novembre 1997; il s'étend sur plus de 27 000 km entre le Royaume-Uni et le Japon. Cette artère traverse des océans, des zones tropicales humides et des zones désertiques et il est, paraît-il, huit fois plus long que l'une des sept merveilles du monde, la Grande Muraille de Chine. C'est aussi le premier câble intercontinental qui atterrit en Chine.

FLAG «prend sa source» au Royaume-Uni, «navigue» dans l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, poursuit sa route à travers la mer Rouge et l'océan Indien jusqu'au Japon en passant sous la mer de Chine méridionale. Il comporte deux segments terrestres, un tronçon de 581 km en Egypte et un de 451 km en Thaïlande. Cette artère constitue un record et elle figure d'ailleurs au *Guinness Book of Records*.

FLAG traverse donc beaucoup de régions les plus peuplées du monde et de pays dont l'économie est en plein essor. Il fournit des services numériques à haut débit à des opérateurs internationaux, aux revendeurs de services et aux fournisseurs d'accès à Internet; il offre une connectivité directe à 75% de la population mondiale et met à la disposition de la clientèle une superautoroute à large bande de classe internationale. Financé par des capitaux privés à hauteur de 1,5 milliard USD, FLAG achemine aujourd'hui le trafic de plus de 75 des plus grands opérateurs mondiaux, dont une vingtaine sont classés parmi les 30 premiers opérateurs internationaux.

FLAG possède aujourd'hui 14 points d'atterrissage opérationnels dans plusieurs pays: Royaume-Uni, Espagne, Italie, Egypte, Emirats arabes unis, Inde, Malaisie, Thaïlande, Chine (y compris Hongkong), République de Corée et Japon. Des points d'atterrissage en Jordanie et en Arabie saoudite sont prévus pour 1999. Chaque point d'atterrissage est desservi par une entreprise désignée, qui est habituellement l'unique ou la principale compagnie téléphonique internationale du pays. Ces compagnies se chargent de l'exploitation et de la maintenance du matériel à terre.

FLAG Atlantic-1 demain

D'après FLAG Telecom, la liaison transatlantique était logiquement l'étape suivante. FLAG Atlantic-1 devrait être extrêmement robuste et très fiable de bout en bout. Le réseau a été conçu tout spécialement pour offrir la qualité et la rapidité de service qu'exigent le marché d'aujourd'hui et les besoins de l'Internet. Le système est financé par des sources privées, de sorte que les opérateurs bénéficieront de tous les avantages d'un bon rapport qualité-prix et de la souplesse.

Les clients de FLAG Atlantic-1 vont pouvoir ajouter du trafic au niveau soit des stations d'atterrissage, soit des noeuds urbains. Le système en boucle associera deux segments sous-marins d'environ 5900 et 6350 km, de sorte que l'ensemble du système mesurera en définitive à peu près 12 500 km. La coentreprise établira des liaisons de raccordement entre les points d'atterrissage sur le continent européen et les villes de Paris et Londres, où les clients pourront se connecter directement à *GTS Carrier Services* et à son réseau HER ainsi qu'à d'autres réseaux de leur choix.

Traversant l'Europe sur 9200 km, le réseau HER dessert actuellement des opérateurs de télécommunication et des fournisseurs d'accès à l'Internet de 20 villes. Il pourra desservir à bref délai quatre autres villes situées sur les artères du réseau, selon l'évolution de la demande. Le réseau HER devrait dépasser un jour les 18 000 km.

FLAG Atlantic-1 utilisera le faisceau laser pour transporter des données numériques par quatre paires de fibres optiques et il est capable de transporter plus d'un trillion de bits par seconde, soit l'équivalent de 100 heures de transmission vidéo numérique; c'est vingt-cinq fois plus que la capacité des câbles transatlantiques actuels.



Figure 1 — Tracé du système en câble FLAG Atlantic-1

Le système en câble fonctionnera en mode SDH, avec multiplexage de longueur d'onde intensif. Ce système tout numérique devrait assurer une transmission rapide, claire et sûre, étant donné que le câble n'est pas affecté, semble-t-il, par les conditions météorologiques ni par le brouillage électromagnétique. La capacité de transport à large bande se prête à de nouvelles applications à forte intensité de données comme l'Internet, la visioconférence, le multimédia, l'imagerie médicale et commerciale.

Grâce à l'intérêt croissant suscité par FLAG Atlantic-1, les réseaux câblés du système FLAG vont s'étendre sur près de 40 000 km et assurer l'accès direct à deux des plus grands marchés mondiaux de télécommunication et d'Internet: les Etats-Unis et le Japon. — FLAG Telecom/GTS Carrier Services/HER.

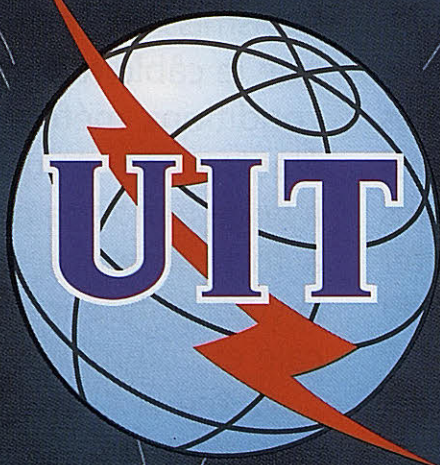
Lisez les **NOUVELLES** **DE L'UIT**

... la publication qui vous relie le
mieux à l'information mondiale



TELECOM 99

Nouvelles de l'industrie
Services mobiles
Services multimédias
Service mondial de libre appel
Assignations de fréquence
Réseaux intelligents
Libéralisation
Réglementation
Normalisation
Télé médecine et téléc centres
Politique générale
Infrastructure mondiale de l'information (GII)
Satellites
Bogue de l'an 2000 (Y2K)



Abonnez-vous
dès maintenant
et recevez votre
numéro gratuit

jusqu'au 31 mai 1999

Généralités et conditions générales de vente

La publication officielle de l'Union internationale des télécommunications, les *Nouvelles de l'UIT*, paraît dix fois par an en anglais, en français et en espagnol. On y trouve en moyenne entre 32 et 46 pages de textes consacrés à des sujets de portée mondiale, à savoir: manifestations TELECOM, nouvelles de l'industrie, services mobiles, services multimédias, service mondial de libre appel, assignations de fréquence, réseaux intelligents, libéralisation, réglementation, télémédecine, télécentres, politique générale, infrastructure mondiale de l'information (GII), satellites, bogue de l'an 2000 (Y2K). Au 1^{er} janvier 1999, le tirage de cette publication, lue dans les 188 Etats Membres de l'Union, était de 13 500 exemplaires.

Depuis le 1^{er} janvier 1994, les "Nouvelles de l'UIT" étaient fournies GRATUITEMENT aux abonnés mais, à partir du 1^{er} juin 1999, elles seront disponibles par abonnement payant. Les Etats Membres et les Membres des Secteurs recevront **GRATUITEMENT cinq exemplaires de chaque numéro et devront indiquer le nom de leur point de contact sur le bulletin d'abonnement.** Le prix à acquitter pour des **abonnements supplémentaires** est indiqué ci-après. **Tout lecteur s'abonnant à titre individuel en tant que fonctionnaire d'une administration d'un Etat Membre ou d'une compagnie ou institution Membre d'un Secteur de l'UIT bénéficieront de ces tarifs réduits.**

Tarifs d'abonnement annuel (CHF = francs suisses)

Non-Membres de l'UIT	100 CHF
Pays les moins avancés souhaitant recevoir des abonnements supplémentaires	20 CHF
Etats Membres et Membres des Secteurs souhaitant recevoir des abonnements supplémentaires	85 CHF

Les prix indiqués tiennent compte d'une remise de 15% accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. Les administrations des pays les moins avancés bénéficieront d'une remise de 80%.

Durée de l'abonnement

L'abonnement, qui porte sur dix numéros, dure douze mois. Ainsi, un abonnement qui prend effet à partir du 1^{er} juin 1999 restera valable jusqu'au 31 mai 2000 et couvrira les numéros 6/99 à 5/2000.

Dates de publication

Numéro 1 (fin janvier) ❖ Numéro 2 (fin février) ❖ Numéro 3 (fin mars) ❖ Numéro 4 (fin avril) ❖ Numéro 5 (fin mai) ❖ Numéro 6 (fin juin) ❖ Numéro 7 couvrant juillet et août (fin août) ❖ Numéro 8 (fin septembre) ❖ Numéro 9 (fin octobre) ❖ Numéro 10 couvrant novembre et décembre (mi-décembre).

Le premier numéro vous parviendra dans un délai de quatre à cinq semaines.

Mode de paiement

Les paiements doivent être effectués en CHF:

- par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard, Visa
- par virement bancaire au compte n° C8-765.565.0 de l'UBS SA, à Genève
- par chèque payable à l'UIT
- par mandat postal international
- par virement sur le compte chèque postal 12-50-3 de l'UIT à Genève (pour la Suisse).

Veuillez indiquer clairement que ce paiement est destiné aux *Nouvelles de l'UIT*.

Envoi

Les tarifs d'abonnement indiqués ci-dessus comprennent les frais d'envoi par poste aérienne. **Les exemplaires gratuits seront envoyés par voie de surface. Moyennant le règlement de 30 CHF par an, ils seront envoyés par voie aérienne.** Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT.

Numéros manquants

Des numéros de remplacement seront envoyés après réception d'une réclamation justifiée dans les deux (2) mois qui suivent la date de publication du numéro manquant. Au-delà de cette période, un montant minimum, qui sera fixé par l'UIT, pourra être perçu.

Retour des numéros défectueux

Le retour d'un numéro des *Nouvelles de l'UIT* motivé par un défaut dans la publication donne exclusivement lieu à un échange et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour d'un numéro doit intervenir dans les deux (2) mois qui suivent la date d'expédition de la publication au client.

Changement d'adresse

Tout changement d'adresse doit être notifié au moins quatre semaines à l'avance, afin de permettre l'acheminement de la publication en temps voulu à la nouvelle adresse. En cas de changement d'adresse, prière d'indiquer les modifications correspondantes sur l'étiquette d'envoi et de nous le renvoyer accompagné de vos instructions.

L'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente est indispensable pour pouvoir passer commande.

Service clients

Toutes les questions concernant votre abonnement doivent être adressées à:

Union internationale des télécommunications, Nouvelles de l'UIT, Bureau T.1008,
Place des Nations, CH-1211 Genève 20 (Suisse).

Tél.: +41 22 730 5250 Télécopie: +41 22 730 5321 Courrier électronique: itunews@itu.int

Toutes les autres demandes doivent être envoyées à la rédaction à l'adresse précitée, Bureau T.1007.

Tél.: +41 22 730 5234 Télécopie: +41 22 730 5321 Courrier électronique: itunews@itu.int

**Les commandes ne sont pas acceptées par téléphone
Veuillez les envoyer par télécopie ou par courrier**

Conférences de l'UIT

Le calendrier de toutes les conférences et réunions de l'UIT peut être consulté sur le Web à <http://www7.itu.int/events-public>.

1999

- 14–25 juin (Genève)
Session du Conseil (C99)
- 10–17 octobre (Genève)
TELECOM 99 + Interactive 99

Secteur du développement des télécommunications

- 15–17 mars (Gaborone)
Atelier sur la réglementation pour les pays anglophones d'Afrique
- 22–24 mars (Tunis)
Séminaire régional pour les Etats arabes: «Rôle des télécentres communautaires dans le cadre de l'accès universel et du développement des zones rurales»
- 29–31 mars (Genève)
Deuxième réunion sur les indicateurs des télécommunications mondiales
- 8–9 avril (Genève)
1^{re} Réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)
- 19–21 avril (Damas)
Séminaire régional sur les télécommunications et l'environnement
- 30 août–3 septembre (Genève)
2^e Réunion de la Commission d'études 1
- 6–10 septembre (Genève)
2^e Réunion de la Commission d'études 2

Secteur de la normalisation des télécommunications

- 1–19 mars (Genève)
Commission d'études 11 (Spécification et protocoles de signalisation) et ses groupes de travail
- 15–26 mars (Genève)
Commission d'études 4 (RGT et maintenance des réseaux) et ses groupes de travail
- 17–19 mars (Tobago)
TAL (Groupe régional de tarification pour l'Amérique latine)
- 24 mars–1 avril (Genève)
Commission d'études 8 (Caractéristiques des systèmes télématiques)
- 12–16 avril (Genève)
GCNT (Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications)
- 4–14 mai (Genève)
Commission d'études 2 (Exploitation des services et des réseaux) et ses groupes de travail

- 17–22 mai (Santiago, Chili)
Commission d'études 16 (Services et systèmes multimédias) et ses groupes de travail
- 2–11 juin (Genève)
Commission d'études 3 (Principes de tarification et de comptabilité ainsi que des questions connexes de politique générale et d'économie des télécommunications) et ses groupes de travail
- 7–18 juin (Genève)
Commission d'études 7 (Réseaux pour données et communications entre systèmes ouverts) et ses groupes de travail
- 21 juin–2 juillet (Genève)
Commission d'études 15 (Réseaux, systèmes et équipements de transport) et ses groupes de travail
- 13–17 septembre (Genève)
Commission d'études 9 (Transmission télévisuelle et sonore) et ses groupes de travail
- 20–24 septembre (Genève)
Commission d'études 6 (Installations extérieures) et ses groupes de travail
- 21–30 septembre (Genève)
Commission d'études 12 (Qualité de transmission de bout en bout des réseaux et terminaux) et ses groupes de travail
- 25–29 octobre (Genève)
GCNT (Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications)
- 11–19 novembre (Genève)
Commission d'études 10 (Langages et aspects logiciels généraux pour les systèmes de télécommunication)
- 22 novembre–10 décembre (Genève)
Commission d'études 11 (Spécification et protocoles de signalisation) et ses groupes de travail

Secteur des radiocommunications

- 1–10 mars (Genève)
Groupe de travail 3K (Propagation point-zone)
- 1–10 mars (Genève)
Groupe de travail 3M (Propagation point à point et Terre-espace)
- 2–9 mars (Genève)
Groupe de travail 3L (Propagation en ondes décimétriques)
- 3–10 mars (Genève)
Groupe de travail 3J (Principes fondamentaux de la propagation)
- 3–10 mars (Genève)
Groupe de travail 7B (Systèmes de radiocommunication spatiale et radioastronomie)
- 3–10 mars (Genève)
Groupe de travail 7C (Systèmes d'exploration de la Terre par satellite et systèmes de météorologie)

- 3–10 mars (Genève)
Groupe de travail 7D (Travaux préparatoires à la CMR-2000 — Radioastronomie)
- 8–19 mars (Fortaleza, Brésil)
Groupe d'action 8/1 (Télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000))
- 11–12 mars (Genève)
Commission d'études 3 (Propagation des ondes radioélectriques)
- 11–12 mars (Genève)
Réunion du Groupe de travail 7D concernant la RPC
- 22–26 mars (Genève)*
Groupe d'action mixte 10–11 (Evolution de la radiodiffusion multimédia et le format de contenu commun)
- 22–26 mars (Genève)*
Groupe d'action 11/5 (Système de radiodiffusion télévisuelle interactive)
- 6–9 avril (Genève)
Groupe d'experts techniques 3 (troisième réunion)
- 8–9 avril (Genève)
Groupe mixte de rapporteurs 7D–9D (Partage entre le SF et les services scientifiques spatiaux)
- 12–16 avril (Las Vegas, NV)
Groupe de travail 10A (Radiodiffusion sonore aux fréquences inférieures à 30 MHz et antennes pour la radiodiffusion sonore)
- 12–16 avril (Las Vegas)
Groupe de travail 10B (Radiodiffusion sonore terrestre aux fréquences supérieures à 30 MHz)
- 12–20 avril (Genève)
Groupe de travail 9A (Objectifs de qualité de fonctionnement et de disponibilité, objectifs en matière de brouillage, effets de la propagation et terminologie)
- 12–20 avril (Genève)
Groupe de travail 9B (Disposition des canaux radioélectriques, caractéristiques des systèmes radioélectriques, interconnexion, maintenance et applications diverses)
- 12–20 avril (Genève)
Groupe de travail 9D (Partage avec les autres services (à l'exception du service fixe par satellite))
- 16 avril (Genève)
Groupe mixte de rapporteurs 9D–10–11S (Partage de fréquences entre le SF et le SRS (sonore))
- 19–28 avril (Genève)
Groupe de travail 8D (Tous les services mobiles par satellite et le service de radiorepérage par satellite)
- 21–28 avril (Genève)
Groupe de travail 4–9S (Partage des fréquences entre le service fixe par satellite et le service fixe)

* Date et lieu à confirmer.

La publication officielle de l'Union internationale des télécommunications, les *Nouvelles de l'UIT*, paraît dix fois par an en anglais, en français et en espagnol. On y trouve en moyenne entre 32 et 46 pages de textes consacrés à des sujets de portée mondiale, à savoir: manifestations TELECOM, nouvelles de l'industrie, services mobiles, services multimédias, service mondial de libre appel, assignations de fréquence, réalisation, réglementation, télémedecine, télécentres, politique générale, infrastructure mondiale de l'information, etc. Le prix de l'an 2000 est de 100 \$ (100 \$ US) pour le franc de cette publication, livrés dans les 100 États Membres de l'UIT. Les autres pays sont facturés en dollars américains. Les exemplaires sont envoyés par avion.

AGENDA

Depuis le 1^{er} janvier 1994, les "Nouvelles de l'UIT" étaient fournies GRATUITEMENT aux abonnés mais, à partir du 1^{er} juin 1999, elles seront disponibles par abonnement payant. Les États Membres et les Membres des Secteurs recevront GRATUITEMENT cinq exemplaires de chaque numéro et devront indiquer le nom de leur point de contact sur le bulletin d'abonnement. Le prix à acquitter pour des abonnements supplémentaires est indiqué ci-dessous. Tout lecteur s'abonnant à titre individuel en tant que non-membre de l'UIT devra payer le prix complet. Les tarifs d'abonnement sont indiqués en dollars américains.

Conférences de l'UIT (suite)

- 26-28 avril (Genève)
Groupe de travail 4SNG (Reportages d'actualités par satellite et production en extérieur par satellite)
- 26-30 avril (Genève)
Groupe de travail 4B (Systèmes, qualité de fonctionnement, disponibilité et maintenance)
- 26 avril-4 mai (Genève)
Groupe de travail 4A (Utilisation efficace de l'orbite/spectre)
- 5-7 mai (Genève)
Commission d'études 4 (Service fixe par satellite)
- 10-18 mai (Paris)*
Groupe d'action 1/6 (Elaboration d'une ou de plusieurs méthodes permettant de déterminer la zone de coordination des stations terriennes)
- 17-21 mai (Genève)
Groupe de travail mixte 10-11Q (Evaluation de la qualité audio et vidéo)
- 17-21 mai (Genève)
Groupe d'action mixte 10-11 (Evolution de la radiodiffusion multimédia et le format de contenu commun)
- 17-21 mai (Genève)
Groupe conjoint de travail 10-11R (Enregistrement pour la radiodiffusion)
- 17-21 mai (Genève)
Groupe d'action 11/5 (Système de radiodiffusion télévisuelle interactive)
- 18-21 mai (Genève)
Groupe de travail 10C (Caractéristiques d'audiofréquence des signaux de radiodiffusion sonore)
- 19-25 mai (Genève)
Groupe de travail 11C (Télévision de Terre (caractéristiques d'émission et de planification))
- 19-28 mai (Genève)
Groupe conjoint de travail 10-11S (Radiodiffusion par satellite)

- 24-28 mai (Genève)
Groupe de travail 11A (Systèmes de télévision et radiodiffusion de données)
- 24-28 mai (Genève)
Groupe de travail 11B (Télévision numérique (codage de source))
- 26 mai-1 juin (Genève)
Groupe d'action mixte 4-9-11 (Partage entre le SFS non OSG, le SFS OSG, le SRS OSG, les services spatiaux et les services de Terre)
- 31 mai-2 juin (Genève)
Commission d'études 10 (Service de radiodiffusion sonore)
- 31 mai-2 juin (Genève)
Commission d'études 11 (Service de radiodiffusion télévisuelle)
- 31 mai-11 juin (Chine)
Groupe d'action 8/1 (Télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000))
- 7-9 juin (Genève)
Commission d'études 7 (Services scientifiques)
- 29 juin-1 juillet (Genève)
Groupe représentatif interconférence 4 (quatrième réunion)
- 5-9 juillet (Genève)
RRB (Comité du Règlement des radiocommunications)
- 12-16 juillet (Genève)
Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- 16-24 août (Pays-Bas)
Groupe d'action 1/5 (Rayonnements non désirés et modification de la Recommandation UIT-R SM.328-8 concernant les émissions hors bande)
- 18-24 août (Pays-Bas)
Groupe de travail 1A (Principes et techniques d'ingénierie, y compris l'analyse informatique pour une gestion efficace du spectre)

- 18-24 août (Pays-Bas)
Groupe de travail 1B (Principes et techniques pour la planification et le partage des fréquences)
- 18-24 août (Pays-Bas)
Groupe de travail 1C (Techniques pour le contrôle des émissions)
- 25-26 août (Pays-Bas)
Commission d'études 1 (Gestion du spectre)
- 13-17 septembre (Genève)
RRB (Comité du Règlement des radiocommunications)
- 27 septembre-1 octobre (Genève)
Groupe d'experts techniques 4 (quatrième réunion)
- 4-8 octobre (Genève)
Groupe de travail 7A (Emissions de fréquences étalon et de signaux horaires)
- 18-27 octobre (Genève)
Groupe conjoint de travail 10-11S (Radiodiffusion par satellite)
- 25 octobre-5 novembre (Helsinki)
Groupe d'action 8/1 (Télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000))
- 8-12 novembre (Genève)
Groupe de travail 9C (Systèmes à ondes décimétriques)
- 11-12 novembre (Genève)
Commission d'études 8 (Services mobile, de radiorepérage et d'amateur, y compris les services par satellite associés)
- 15-26 novembre (Genève)
RPC (Réunion de préparation à la conférence)
- 29 novembre-3 décembre (Genève)
Groupe représentatif interconférence 5 (cinquième réunion)
- 29 novembre-3 décembre (Genève)
RRB (Comité du Règlement des radiocommunications)

* Date et lieu à confirmer.

Conférences extérieures à l'UIT

1999

- 11-12 mars (Miami, FL)
Deuxième Conférence annuelle sur les marchés des fibres optiques en Amérique latine
Tél.: +1 401 849 6771
Fax: +1 401 847 5866
E-mail: kengdahl@kmicorp.com
- 15-18 mars (Bruxelles)
Séminaire international du CBO — Etude de la fiabilité dans les technologies et l'industrie de pointe
Tél.: +31 10 413 9020
Fax: +31 10 411 8732

- 17-18 mars (Londres)
Téléphonie sur le protocole Internet (services de téléphonie IP)
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/voice99>
- 17-19 mars (Londres)
DVB '99 — Radiodiffusion télévisuelle numérique
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/dvb99>

- 18-19 mars (Buenos Aires)
GSM en Amérique latine — Tirer parti des atouts du GSM — Développer la technologie dans la région
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/gsmamericalatina>
- 21-25 mars (New York, NY)
INFOCOM '99 — 18^e Conférence annuelle mixte de l'IEEE Computer and Communications Societies
Tél.: +1 732 949 8087
Fax: +1 732 834 5906
E-mail: samadi@lucent.com

Conférences extérieures à l'UIT (suite)

- 22-23 mars (Prague)
SDH en Europe centrale et orientale, Russie et CEI — Répondre aux problèmes qui se posent aujourd'hui aux opérateurs
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/ct1169>
- 22-24 mars (Buenos Aires)
Amérique latine 99 — Boucle locale hertzienne
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/wllat>
- 23-24 mars (Londres)
Téléphonie IP
Tél.: +44 171 827 6180
Fax: +44 171 827 6181
E-mail: tsalessix@smiconferences.co.uk
- 24-26 mars (Venise, Italie)
8^e Conférence radio de la CEPT — Mondialisation des radiocommunications
Tél.: +45 3525 0300
Fax: +45 3525 0330
E-mail: ero@ero.dk
<http://www.ero.dk>
- 30-31 mars (Londres)
Sommet mondial VSAT — Réseaux de communication commerciaux sur les VSAT
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/vsat99>
- 12-15 avril (Rome)
ITC '99 — Troisième Congrès annuel des télécommunications italiennes
Tél.: +44 171 827 5945
Fax: +44 171 242 1508
E-mail: philg@aic-uk.com
- 13-16 avril (Londres)
Mobile Internet '99 — Développer les possibilités qu'offrent les services d'information Internet/Intranet mobiles
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/mobint>
- 15-16 avril (Londres)
SIM '99 — Différencier davantage pour une meilleure rentabilité des opérateurs
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/sim>
- 19-20 avril (Bruxelles)
Coût marginal à long terme et répartition des coûts pour la tarification des interconnexions
Tél.: +44 171 839 8391
Fax: +44 171 839 3777
<http://www.visibis.com>
- 19-21 avril (Bruxelles)
Loi européenne sur les télécommunications — La plate-forme réglementaire/commerciale du nouveau millénaire
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/eulaw>
- 26-27 avril (Londres)
Réglementation et loi sur la concurrence pour les services convergents
Tél.: +44 171 878 6886
Fax: +44 171 878 6887
- 26-27 avril (Londres)
Architecture Internet et protocoles Internet
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com>
- 26-29 avril (Miami, FL)
Amérique latine — Interconnexion
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com>
- 27-29 avril (Barcelone, Espagne)
IS&N '99 — Préparer un marché des services ouvert
Tél.: +34 93 401 6814
Fax: +34 93 401 7055
E-mail: isn99@ac.upc.es
<http://www.ac.upc.es/isn99/>
- 28-29 avril (Londres)
Téléphonie mobile et environnement — Trouver le bon équilibre — Encourager la mise en place d'un réseau de télécommunication rentable, tout en protégeant l'environnement
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com/enviro>
- 4-7 mai (Londres)
Portables 99 — Technologies et stratégies propres à assurer le succès des différentes activités de la chaîne économique
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com>
- 11-13 mai (Londres)
CIPS Europe 99 — Communications dans les services publics
Tél.: +44 1322 660 070
Fax: +44 1322 661 257
E-mail: CIPS@nexusmedia.co.uk
- 12-13 mai (Las Vegas, NV)
Networld + Interop '99 et Conférence de l'IEEE Communications Society Engineers sur les technologies, systèmes et services d'accès à Internet à large bande
Tél.: +1 609 734 3020
Fax: +1 609 734 2049
E-mail: wstephens@sarnoff.com
http://www.comsoc.org/confs/engconf/Engconfcall_for_papers.htm
- 12-14 mai (Paris)
Marchés des fibres optiques en Europe et au Moyen-Orient
Tél.: +1 401 849 6771
Fax: +1 401 847 5866
E-mail: kengdahl@kmicorp.com
- 13-14 mai (Londres)
Réglementer la convergence — Convergence des télécommunications, de la radiodiffusion et des technologies de l'information et répercussions sur la réglementation — Quelle sera son incidence sur vos activités?
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com>
- 18-21 mai (Londres)
Téléphonie mobile au service des transactions commerciales
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com>
- 26-27 mai (Athènes)
GSM 1800 — Concurrence à l'heure des équipements double bande
Tél.: +44 171 453 5495
Fax: +44 171 636 1976
E-mail: cust.serv@ibcuk.co.uk
<http://www.ibctelecoms.com>
- 6-10 juin (Vancouver, Canada)
ICC '99
Tél.: +1 604 681 5226
Fax: +1 604 681 2503
E-mail: congress@svenuewest.com
<http://www.citr.ece.uvic.ca/icc99/>
- 6-10 juin (Atlanta, GA)
SUPERCOMM '99 — L'exposition et la conférence mondiale annuelles de pointe sur les communications et la technologie de l'information
Tél.: +1 312 559 3327
<http://www.supercomm99.com>
- 7-11 juin (Edimbourg, Royaume-Uni)
ITC 16 — Congrès et atelier destinés aux pays en développement — Ingénierie du télétrafic
Tél.: +33 4 9381 9384
Fax: +33 4 9381 5075
E-mail: lars.engvall@ties.itu.int
- 16-18 juin (Baltimore, MD)
5^e Symposium sur les systèmes de câble sous-marin à fibres optiques
Tél.: +1 401 849 6771
Fax: +1 401 847 5866
E-mail: kengdahl@kmicorp.com
- 28-30 juin (Johannesburg, Afrique du Sud)
VOICE Africa 99
Tél.: +44 1244 378 888
Fax: +44 1244 370 011
<http://www.callvoice.com>
- 4-6 octobre (Sarajevo)
Symposium international sur l'Internet et les systèmes d'information
Tél./fax: +387 71 654 972/443 419
E-mail: diana@utic.net.ba
musarajl@utic.net.ba
- 18-20 octobre (Newport, RI)
22^e Conférence annuelle de Newport sur les marchés des fibres optiques
Tél.: +1 401 849 6771
Fax: +1 401 847 5866
E-mail: kengdahl@kmicorp.com



Tampere Convention de

ICET-98

Tampere, Finlande

Etablit le cadre d'utilisation des télécommunications dans les opérations d'aide humanitaire internationale

Supprime les obstacles dans le domaine réglementaire

Protège les fournisseurs de l'assistance en matière de télécommunication tout en sauvegardant les intérêts du pays hôte

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (Minneapolis, 1998) a adopté la Résolution COM5/3 sur les télécommunications au service de l'aide humanitaire qui exhorte les Etats Membres:

- à œuvrer en faveur de la ratification, de l'acceptation, de l'approbation ou de la signature finale de la Convention de Tampere dans les meilleurs délais
- à prendre toutes les mesures concrètes d'application de ladite convention.

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est le dépositaire de la convention.

Le coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence est le coordonnateur des opérations au titre de la convention et travaille en étroite coopération avec l'Union internationale des télécommunications.

Pour toutes questions opérationnelles (application et mise en œuvre):

Organisation des Nations Unies
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)
Département des interventions en cas de catastrophe
Genève, Suisse
Tél.: +41 22 917 3516/1455
Fax: +41 22 917 0208/0023
E-mail: hans.zimmermann@itu.int

Pour toutes questions concernant l'UIT:

Union internationale des télécommunications
M. M. Harbi
Conseiller spécial auprès du secrétaire général
Tél.: +41 22 730 5571
Fax: +41 22 730 5137
E-mail: mohamed.harbi@itu.int

Pour toutes informations complémentaires concernant le dépositaire (signature, ratification, acceptation, approbation ou adhésion), prière de contacter:

**Organisation des Nations Unies
Section des traités
Bureau des affaires juridiques (OLA)
New York, Etats-Unis
Tél.: +1 212 963 3918/5047
Fax: +1 212 963 3693**



Tampere Convention de

Tampere Convention de

La Convention de Tampere... comment la signer

A l'exception des chefs d'Etat ou de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères, toute personne demandant de signer un instrument international, ayant valeur de traité, déposé auprès du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ou d'émettre une réserve, au moment de la signature, doit disposer de pleins pouvoirs établis en bonne et due forme.

Les pleins pouvoirs doivent:

- porter la signature du chef de l'Etat ou du gouvernement ou du ministre des Affaires étrangères
- indiquer clairement le titre de l'instrument en question
- donner le nom complet de la personne autorisée à signer l'instrument en question.

Comme cela a déjà été précisé ci-dessus, les pleins pouvoirs ne sont pas requis lorsque le chef de l'Etat ou du gouvernement ou le ministre des Affaires étrangères signe en personne. De plus, si des pleins pouvoirs généraux ont été conférés à une personne et préalablement déposés auprès du Secrétariat, des pleins pouvoirs spécifiques ne sont pas nécessaires.

Il est recommandé, dans la mesure du possible, de soumettre les pleins pouvoirs pour vérification à la Section des traités de l'Organisation des Nations Unies avant la date de la signature prévue.

On trouvera ci-après un exemple d'un instrument conférant les pleins pouvoirs.

Pleins pouvoirs

Je soussigné [nom et titre du ministre des Affaires étrangères, du chef du gouvernement ou du chef de l'Etat],
AUTORISE PAR LA PRÉSENTE, [nom et fonction] à [signer*/ratifier/dénoncer/effectuer la déclaration suivante concernant] la **CONVENTION DE TAMPERE** sur la mise à disposition de ressources de télécommunication pour l'atténuation des effets des catastrophes et pour les opérations de secours en cas de catastrophe au nom du gouvernement de [nom de l'Etat].

Fait à [lieu], le [date]

[Signature]

* Sous réserve des dispositions du traité, l'une des options suivantes doit être choisie: [sous réserve de la ratification] ou [sans réserve quant à la ratification].

Les réserves émises lors de la signature doivent être autorisées par les pleins pouvoirs conférés au signataire.

Pour toute question concernant les fonctions du dépositaire (signature, ratification, acceptation, approbation ou adhésion), prière de s'adresser à:

Organisation des Nations Unies, Section des traités, Bureau des affaires juridiques (OLA)

New York, Etats-Unis. Tél.: +1 212 963 3918/5047. Fax: +1 212 963 3693



TELECOM

SAATCHI & SAATCHI

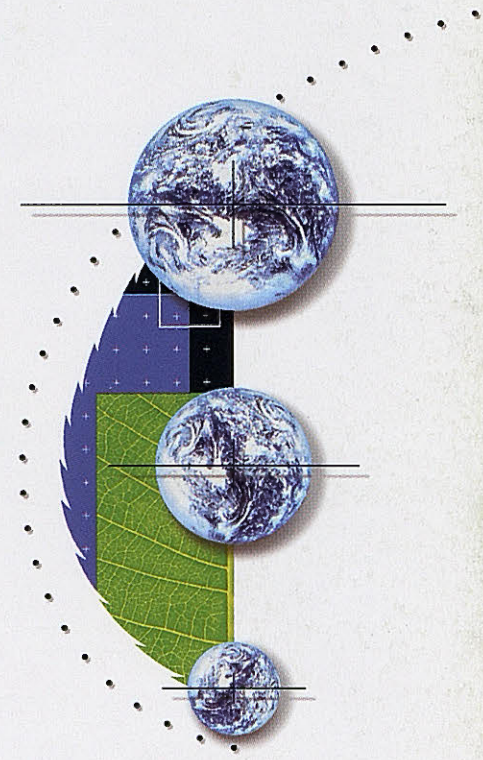
Attention: dernière communication importante avant la fin du millénaire

Genève, 10-17 octobre 1999

Le nouveau millénaire va profondément modifier notre manière de communiquer. Anticiper un tel changement est un gage de succès et dans cette optique, l'UIT organise à Genève TELECOM 99 + INTERACTIVE 99. Plus de 1000 exposants et quelque 200 000 visiteurs représentant l'industrie, les gouvernements et les média: il s'agit là de la manifestation la plus importante jamais organisée

dans le domaine des télécommunications. Véritable guide au seuil du troisième millénaire, cet événement offrira aux esprits novateurs et aux visionnaires l'occasion unique d'écouter les leaders en la matière et de faire passer leur propre message.

**Répondez présent...
joignez-vous au monde!**



 **TELECOM 99**

Genève, 10-17 Octobre

Inter@ctive 99

Union internationale des télécommunications

UIT TELECOM Place des Nations CH-1211 Genève 20 Suisse

Tél.: +41 22 730 6161 Fax: +41 22 730 6444 Internet: telecom99@itu.int URL: <http://www.itu.int/TELECOM>